PARTI SOCIALISTE
Conseil national du samedi 27 février 1999

Sommaire

La présidente (Pervenche Bérès) 1
Alain Claeys 1
Alain Bergougnioux 6
Jean Mallot 12
Marie-Noëlle Lienemann 17
Elisabeth Guigou 21
Jean Crusol 27
Régis Passerieux 29
Philippe Bassinet 31
Vincent Peillon 33
Charles Fiterman 37
Gérard Fuchs 40
Alain Vidalies 43
Harlem Désir 46
Henri Nallet 49
Michel Rocard 51
Pierre Guidoni 55
François Hollande 57
La présidente 68

La séance est ouverte sous la présidence de Pervenche Bérès.

La présidente (Pervenche Bérès)

Je vous propose d'ouvrir ce Congrès national en donnant la parole à Alain Claeys pour le rapport d'activité du Parti.

Alain Claeys

Chers camarades, il n'est pas facile de faire un rapport d'activité le matin, j'essayerai donc d'être bref - vous avez un rapport détaillé dans vos chemises - pour que l'on puisse consacrer notre matinée à l'examen de la préparation de notre Convention "Nation-Europe", à savoir aux textes et amendements.

Le rapport d'activité que je dois vous faire remonte à la période qui commence le 17 octobre 1998, donc c'est extrêmement long. J'irai à l'essentiel et particulièrement sur les problèmes européens qui nous préoccupent aujourd'hui.

Simplement, pour mémoire, je voudrais vous rappeler cette Convention importante pour nous, qui s'est tenue le 17 octobre 1998 : "Quelle entreprise pour quelle

Fondation Jean-Jaurès

société ?" A l'occasion de cette Convention, nous avons pu, à travers un nouveau contrat avec les entreprises, rappeler un certain nombre de positions qui nous paraissaient essentielles comme le renforcement du rôle des syndicats, la lutte contre la précarité, la véritable égalité professionnelle, le droit à la formation à tous les âges de la vie.
Déjà, lors de cette Convention, on plaidait pour une puissance publique européenne.
La préparation de la deuxième Convention, qui se tiendra les 27 et 28 mars prochain à la Mutualité, est aujourd'hui au cœur de nos travaux. A la fin de notre Conseil national, nous nous prononcerons à la fois sur les textes et les modalités de consultation de nos adhérents.
Permettez-moi, avant d'aller plus avant dans la présentation de notre rapport, de vous informer de la décision du Bureau national du 26 janvier concernant le calendrier.
Le Bureau national avait considéré possible de réaliser dans le même temps la Convention thématique sur la Nation et l'Europe... (brouhaha)…
Si vous parlez, cela va être pénible… c'est déjà assez pénible de faire un rapport d'activité ! Je vous demande (cela ira très vite) un peu de silence, surtout que cela vous intéresse... Je vous parle du calendrier de constitution de liste ! (mouvements divers)

François Hollande - C'est pour cela qu'ils parlent !

Alain Claeys - Le Bureau national avait considéré possible de réaliser dans le même temps la Convention thématique sur la Nation et l'Europe et la Convention statutaire qui doit adopter le programme électoral et ratifier la liste des candidats.
Notre volonté d'aboutir à une liste de rassemblement avec le PRG et le MDC conduit la direction nationale à différer de quelques semaines l'adoption de la liste définitive des candidats, nos partenaires pressentis ne se prononçant en effet que dans les semaines à venir.
Ce délai n'est pas incompatible avec le lancement de la campagne, puisque traditionnellement la liste pour les élections européennes est ratifiée par une Convention nationale à la mi-avril, comme cela a été le cas en 1989 ou 1994.
Concrètement, le vote sur les textes de la Convention "Nation-Europe" et celui sur la liste des candidats seront donc dissociés.
Les modalités et le nouveau calendrier suivant sont définis conformément à nos statuts et à la pratique de nos règles internes :
- tout d'abord, publication de la liste des candidats. Cette publication aura lieu mi-mars dans l'hebdo.
- ensuite, présentation de la liste ordonnée lors d'un Conseil national à l'occasion de la Convention nationale des 27 et 28 mars à la Mutualité.

Fondation Jean Jaurès

- ensuite, vote des adhérents sur la liste ordonnée des 87 candidats, le mercredi 31 mars ou le jeudi 1er avril. Je vous donne deux dates aujourd'hui en fonction des problèmes de délai de transmission de cette liste.
- la ratification statutaire aura lieu le samedi 10 avril à l'occasion d'une grande manifestation de présentation de la liste et de lancement de notre campagne européenne à la Mutualité.

La Commission électorale, qui aura un peu de travail, se réunira pour la première fois le mercredi 3 mars sous la présidence de Jean-Pierre Bel, Secrétaire national aux élections.

A titre d'information, aucun candidat à la candidature n'y siégera.

Le Bureau national en ayant largement débattu le mardi 23 février, Pervenche Bérès, Alain Bergounioux et Pierre Bergounioux présenteront dans quelques instants les travaux de la Commission nationale d'élaboration et le débat général s'engagera sur les textes et les amendements déposés.

Chers camarades, les quatre mois écoulés depuis notre dernier Conseil national se sont inscrits dans une riche actualité européenne, dominée au plan international par l'élaboration du manifeste du PSE, à laquelle notre camarade Henri Nallet a pris une part décisive aux côtés de Robin Cook, responsable travailliste anglais.

Le sommet des leaders du PSE à Vienne, fin janvier, a permis d'obtenir des avancées significatives en parfaite cohérence avec le mandat de négociation défini lors du Bureau national du 10 novembre 1998.

C'est ainsi que sont intégrés dans le document final :

- la reconnaissance de la réduction du temps de travail et des programmes spécifiques pour les jeunes comme mesures pour lutter contre le chômage ;
- La relance de la croissance par la demande et les grands travaux d'infrastructure ;
- la coordiNation des politiques économiques et le rôle du Conseil de l'Euro ;
- la baisse des taux d'intérêts ;
- l'affirmation du rôle des services publics ;
- une Charte européenne des droits civiques, économiques, sociaux et culturels ;
- la parité femmes/hommes ;
- le rôle des fonds structurels dans la réduction des inégalités ;
- la régulation du système financier international.

La coordiNation des politiques fiscales et des politiques sur l'immigration, et l'élaboration d'un Pacte européen pour l'emploi et la croissance ont fait l'objet de compromis positifs plus difficilement négociés.

Le manifeste des Socialistes européens répond à l'objectif que s'était fixé en notre nom François Hollande, à savoir l'élaboration d'un contrat politique qui liera les partis Socialistes et sociaux-démocrates d'Europe. A nous, y compris dans cette période difficile de négociation, de faire vivre ce que l'on pourra appeler demain "l'esprit du manifeste".

Collection Jean Jaurès

A l'occasion du 4ème Congrès du Parti des Socialistes Européens, qui va se tenir lundi et mardi à Milan, nous ratifierons ces propositions communes et adopterons un Pacte européen pour l'emploi et la croissance.
Mais, chers camarades, l'actualité européenne ne s'est pas cantonnée à l'élaboration du manifeste.
Pour mémoire, je vous rappellerai le problème qui a été important, y compris au sein de notre majorité plurielle, je veux parler de la transcription de la directive européenne sur l'électricité. Nous avons eu sur ce sujet à deux reprises un débat en Bureau national, d'une part à partir d'un rapport de Régis Passerieux et Géraud Guibert, d'autre part en présence de Christian Pierret et Dominique Strauss-Kahn.
Bien entendu, la question du jour est aussi le projet de réforme de la Politique Agricole Commune.
Jean Glavany et Georges Garot se sont exprimés à plusieurs reprises sur ces questions au sein des instances nationales, notamment devant plusieurs centaines de membres de la Commission nationale agricole et rurale réunis le samedi 12 décembre à la Maison de la Chimie, en présence de François, puis plus récemment devant le Bureau national du 9 février, en compagnie de Béatrice Marre, qui a été auteur du rapport parlementaire sur la réforme de la PAC.
Là encore, alors que des négociations difficiles sont engagées, nos positions doivent être rappelées sans relâche.
Le Parti Socialiste est partisan d'une réforme de la PAC pour corriger les insuffisances et les lacunes de la réforme de 1992 et aussi pour préparer les négociations de l'OMC et l'élargissement de l'Union européenne et enfin répondre aux attentes de la société à l'égard des agriculteurs.
Le Parti Socialiste réitère son souhait d'une négociation globale sur l'Agenda 2000 : la PAC ne saurait être l'unique variable d'ajustement du budget européen.
Nous rappelons aussi notre refus catégorique de toute forme de cofinancement des aides de marché et donc notre souhait d'une PAC économe.
La réforme de la PAC doit renoncer aux dépenses inutiles et, en premier lieu, à la réforme des quotas laitiers et aux baisses de prix excessives sur la viande bovine et les céréales proposées par la Commission.
Enfin, le Parti Socialiste insiste sur la nécessité d'une réorientation de la PAC. La PAC actuelle, trop centrée sur l'aspect quantitatif de la production, doit d'urgence évoluer pour soutenir davantage la qualité, l'environnement, la création d'emplois en milieu rural, dans la droite ligne des contrats territoriaux d'exploitation français.
A cette fin, les Socialistes soutiennent la proposition française de réduction progressive et différenciée des aides dans le temps, qui allie nécessaires économies budgétaires, réorientation de la PAC vers le développement rural et rééquilibrage dans l'attribution des soutiens publics aux agriculteurs.
Permettez-moi, chers camarades, de souhaiter en votre nom bonne chance aux négociateurs français, particulièrement à Jean Glavany, et espérons que nos

arguments soient mieux compris en particulier de nos partenaires allemands. C'est aussi une façon de faire vivre l'esprit du manifeste.
Pierre Moscovici lors de son intervention devant le Bureau national le 16 février 1999 a présenté les orientations stratégiques de la politique européenne du gouvernement et les enjeux de l'agenda 2000, qu'ils concernent la PAC, la réforme des fonds structurels communautaires ou le budget d'Union Européenne.
La responsabilité des Partis Socialistes européens est engagée, leur crédibilité à gouverner l'Europe aussi.
Chers camarades, vous comprenez sans peine pourquoi à l'occasion de ce rapport j'ai insisté sur les questions européennes pour autant sans prétendre à la description exhaustive de l'activité des instances nationales, il faut signaler l'intervention d'Elisabeth Guigou sur la réforme de justice au Bureau national du 10 novembre, d'Alain Richard sur la situation de l'industrie aéronautique française et européenne lors du Bureau national du 24 novembre.
La tenue d'un colloque sur le thème "individu et société" le 12 décembre animé par Adeline Hazan, sur la politique énergétique le 30 janvier, animé par Géraud Guibert.
La Secrétaire nationale à l'Environnement avait préalablement présenté au bureau national du 12 janvier un rapport sur le même thème qui avait permis de préparer efficacement le débat parlementaire du 21 janvier en permettant de dégoter trois principes qui étayaient nos interventions :
- le service public, pour la maîtrise énergétique du pays,
- la transparence dans les procédures et les choix et son corollaire, l'instauration d'une autorité indépendante,
- la diversification des sources d'énergie.
Le cinquième rassemblement national des secrétaires de sections qui s'est tenu le dimanche 17 janvier à la Mutualité fut un véritable succès de participation d'une part, 1.500 camarades, et de qualité des échanges. Cette manifestation a permis le véritable lancement de la convention nationale "Nation/Europe" et de fait constitue une véritable préparation publique du Séminaire parti/gouvernement sur le thème des territoires, organisé le 6 février en présence de Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement et de Dominique Voynet.
Enfin, le 26 janvier nous avons accueilli Jean-Claude Gayssot.
Voilà chers camarades un exercice un peu pénible à faire surtout un samedi matin du rapport d'activité.
Ce que je voulais vous dire en conclusion pour nous projeter dans l'avenir et nous aurons l'occasion d'en discuter avec François et l'ensemble des premiers secrétaires fédéraux après cette réunion, le Parti étant en ordre de marche pour la campagne européenne que va conduire François en notre nom, je voudrais insister sur un point : au-delà de vous et par votre intermédiaire je pense que cette

campagne sera bien entendu médiatique et courte mais je pense que pour nous l'enjeu est qu'elle puisse être relayée fortement, très fortement sur le terrain.
Je crois que si on veut mener véritablement une campagne européenne nous devons mener une campagne de proximité et je pense qu'au-delà de nos responsables fédéraux, au-delà de nos responsables de sections, je voudrais lancer un appel à tous nos parlementaires, à tous nos élus, aux membres du Bureau national. Vous avez, les uns et les autres, dans cette campagne un rôle spécifique à jouer. Je crois que par votre connaissance du terrain, par vos bilans, par vos expériences vous pouvez faire vivre autour de François cette campagne européenne.
C'est pour cela, nous le dirons aux premiers secrétaires fédéraux tout à l'heure, avant notre lancement de campagne le 10 avril de notre liste autour de François, nous prendrons une initiative les 20 et 21 mai pour organiser dans toute la France deux journées de l'Europe c'est-à-dire des Socialistes qui vont parler de l'Europe, pour les inciter à avoir une démarche citoyenne, civique auprès de nos concitoyens pour les sensibiliser sur l'Europe.
Donc, nous aurons l'occasion de nous revoir la semaine qui vient mais j'insiste auprès de vous, j'insiste auprès de l'ensemble des parlementaires, de nos élus, je crois que c'est grâce à notre travail de réseau, de proximité que l'on pourra faire une belle campagne européenne. Je vous remercie.
Applaudissements.

La présidente - Merci Alain pour cet exposé extrêmement européen de notre activité. Ce doit être un avant goût de ce qui nous attend dans les mois qui viennent en fonction de notre mobilisation et de notre responsabilité. Je crois que c'est comme cela que l'on peut engager la campagne.
Pour entrer dans le vif de notre sujet, ce matin, en accord avec Pierre Guidoni je vous propose qu'au nom du comité des rédacteurs ce soit Alain Bergounioux qui vous présente ce qui s'est passé mardi dernier s'agissant de notre convention Europe.

Alain Bergougnioux

Je vais vous rendre compte des travaux de la mission d'élaboration et vous présenter en quelques mots le texte qui est dans votre dossier et qui est celui de la direction nationale.
Quelques mots d'abord sur ce que nous avons fait dans cette commission d'élaboration c'est-à-dire que nous arrivons à la fin de la première phase de notre débat et comme vous le voyez aussi dans le dossier ce débat a pris corps dans le parti puisque nous avons reçu de nombreuses contributions de fédérations, de sections, de membres du comité du Conseil national et de militants.
Nous avons essayé dans un hebdo spécial d'en donner un écho le plus exact possible et, évidemment, nous n'avons pas tout pu reproduire faute de place mais

ce débat a quand même existé et je crois que c'était tout à fait intéressant qu'il y ait une première phase de définition de principe de conscience et de réaction sur les enjeux.
Parallèlement, les trois animateurs ont réalisé des auditions de personnalités à la fois extérieures et personnalités Socialistes et c'est sur cette base que nous avons pu rédiger et proposer un texte déjà synthétique à la commission d'élaboration.
En deux mots, et chacun après expliquera sa position, la situation est assez simple, c'est-à-dire qu'il y a aujourd'hui deux textes : le texte de l'Europe de gauche pour la France qui est le texte présenté par la Direction nationale et face à ce texte, il y a un texte présenté par la motion B qui expliquera tout à l'heure la logique de sa position et en même temps il y a un certain nombre d'amendements, une série d'amendements dans le texte national, l'Europe de gauche pour la France que vous avez aussi dans votre dossier, l'amendement de la Gauche Socialiste de membres du Conseil national et donc chacun des auteurs qui a présenté un amendement expliquera le sens de ses propositions.
Je ne vous en dis pas plus sur le sujet des travaux de cette commission d'élaboration qui a tenu quatre séances de travail et je vous présente le plus rapidement possible la logique du texte de la direction nationale en quelques mots pour signaler un petit peu les enjeux et les points importants.
On peut dire d'abord que notre convention, et c'était un petit peu une difficulté dans la période qui est une pré-campagne européenne, est une convention Nation/Europe et le thème n'est pas simplement, si j'ose dire, de faire un programme européen, pour cela on a le manifeste mais c'est de bâtir un programme synthétisant les propositions manifestes du Parti Socialiste et la difficulté était bien d'étudier les rapports qui doivent désormais exister entre la Nation, l'Etat, la République et l'Europe.
Il faut bien reconnaître que jusqu'à présent on avait tendance à juxtaposer deux discours c'est-à-dire un discours européen et un discours national et quelques formules brillantes et d'ailleurs souvent justifiées qui permettaient de faire le lien entre les deux.
Ce texte essaye donc d'affronter cette difficulté et c'est un peu le fil directeur des quatre parties qui est d'essayer à chaque fois de voir comment s'articulent les rapports entre la Nation, l'Etat, la République et l'Europe. Je crois que c'est d'autant plus important qu'il faut avoir bien conscience que nous avons changé de moment, nous ne sommes plus dans les élections européennes précédentes mais aujourd'hui il y a un pacte qui a été fait c'est-à-dire que pour la grande opinion l'Europe est une réalité beaucoup plus forte qu'elle ne pouvait l'être il y a encore quatre ou cinq ans mais en même temps la demande est de savoir ce que l'on fait, ce n'est pas le pourquoi, le débat n'est pour ou contre l'Europe mais essentiellement dans la grande majorité c'est que fait-on, c'est ce que l'on a essayé de faire et je vous caractérise brièvement les cinq points essentiels de ce texte.

Fondation Jean Jaurès

Premier point, l'introduction qui essaie de situer le moment historique comme je viens de le rappeler et de caractériser aussi nos adversaires ceux contre qui et contre quoi nous nous battons.
En même temps, le point essentiel, qu'on retrouve tout au long du texte, est d'essayer de donner un contenu concret à cette notion que nous avions adoptée en 1996 de "fédération d'Etat-Nation". Bien sûr, ce sera l'un des enjeux de la campagne parce que nos adversaires diront qu'ils ne comprennent pas ce que cela veut dire. Ce sera de bonne guerre.
En réalité, les choses peuvent être expliquées simplement.
Nous devons assumer la part de fédéralisme qui existe aujourd'hui dans la construction européenne et, en même temps, délimiter et rappeler ce que sont les compétences essentielles des Nations.
Il est évident que, dans l'avenir, ce texte se situe aussi dans une perspective d'avenir, cette part de fédéralisme, avec aujourd'hui la monnaie, peut-être demain la défense. Nous n'aurons jamais ce que l'on peut appeler un état européen qui serait un état unitaire ; il y aura toujours une articulation entre les compétences fédérales et les réalités nationales.
C'est l'objectif et le pari d'avenir du siècle qui vient que d'essayer de construire un vouloir vivre ensemble européen qui s'appuie sur une culture politique commune et sur des débats politiques communs.
Nous nous situons dans une perspective historique et nous définissons aujourd'hui l'union européenne comme une fédération d'Etat-Nation.
A partir de là, il y a quatre parties dans le texte :
La première est une partie intitulée "Etre citoyen en France et en Europe", un peu doctrinale. Nous avons pensé que c'était nécessaire ; il y a longtemps que nous n'avions pas essayé de faire cet exercice. Il s'articule sur 3 points :
Ce qu'est la Nation aujourd'hui et notre conception à nous, Socialistes d'une Nation telle qu'elle est, ouverte, une Nation fondée sur le lien politique, sur la communauté de citoyens, une Nation qui n'élimine pas, qui ne se bat pas contre les appartenances des petites patries ou des identités régionales, mais une Nation qui se définit essentiellement par le lien politique.
A partir de là, nous essayons de mener une réflexion rapide mais nécessaire sur ce qu'est la cohésion d'une société, ce qu'est le sentiment d'appartenance. Notre analyse est qu'aujourd'hui, ce qui met en cause la Nation, ce n'est pas l'Europe, ce sont des phénomènes beaucoup plus généraux qui touchent tous les pays, qui parcourent le monde : phénomènes économiques, technologiques, d'information et des réalités profondément sociales.
La réalité de l'individualisme contemporain est notre thèse dans cette partie et, pour renforcer le sentiment d'appartenance, la cohésion nationale, nous avons besoin de plus d'Europe, besoin de capacités d'action qui permettent d'agir plus efficacement à la fois pour l'emploi mais aussi pour la justice, pour la culture, pour l'éducation,

Fondation Jean Jaurès

pour la défense et donc la thèse est : plus d'Europe pour plus de cohésion. C'est le sens profond de la première partie.
La deuxième partie, "l'Europe pour les peuples" est une partie plus longue qui a un caractère plus programmatique, qui essaie d'expliquer ce que nous souhaitons au point de vue mesures concrètes parce que c'est l'un des enjeux et c'est une attente de nos concitoyens, et donc cette partie essaie de montrer, sans hiérarchie on commence par l'économique et le social mais il n'y a pas de hiérarchie entre les quatre sous-parties de cette analyse - ce qu'est une Europe pour les peuples.
D'abord, la partie un peu économique et sociale, les conséquences de l'Euro, car les choses ne sont pas terminées, en un sens elles commencent, les conséquences de l'Euro pour le système monétaire international, conséquences dans notre perspective pour le pacte de stabilité. Nous disons que le pacte de stabilité n'est pas le dernier mot de la politique budgétaire et que l'objectif des gouvernements doit être de négocier l'évolution des dépenses et que notre souci principal est une politique de croissance durable. Donc, à partir de là, nous prenons position pour la baisse des taux d'intérêts, pour des baisses ciblées de la TVA et pour reprendre l'esprit et les propositions de ce qui avait été le Livre Blanc de Jacques Delors en 1993. Nous définissons ce que doit être, à notre avis, le contenu d'un Pacte européen pour l'emploi, avec des convergences mais tout ceci enserré dans un calendrier contrôlé et contraignant.
Deuxième ensemble, c'est un peu ce que nous appelons le socle social européen, dans la perspective de négociation d'un traité social, tout ce qui doit être nécessaire pour éviter d'excessives disparités et des phénomènes de dumping divers.
Dans ce traité social, comment construire un salaire minimum par étapes ? C'est un point tout à fait important.
La nécessité de travailler avec des convergences salariales. C'est la partie des syndicats. La nécessité de lancer un processus de réduction du temps de travail, avec un calendrier. Et prendre position sur des normes sociales par rapport au Droit du travail, par rapport à la protection sociale, par rapport aux discriminations et aux handicaps.
Ceci ne sera pas simplement l'œuvre des partis politiques, du Parti Socialiste, des Socialistes européens ; ce sera aussi l'action du mouvement syndical.
Il y a toute une réflexion sur ce que doit être un contrat social européen. Prise de position sur un certain nombre de propositions d'harmonisation fiscale pour éviter le phénomène des paradis fiscaux.
Nous revenons sur une question que nous avions traitée dans la convention Entreprises, sur les notions de service public.
Nous avions déjà adopté un texte, on ne va pas reprendre une trop longue analyse mais avec deux idées fortes :
- forger une conception européenne des services d'intérêt général ;

Fondation Jean Jaurès

- rééquilibrer la logique dominante de la concurrence par une logique d'intérêt général.
C'est le premier grand chantier, le chantier économique et social, l'après-euro.
Deuxième grand chantier très important, c'est l'espace de liberté de sécurité et de justice. L'analyse fait est qu'il y a des problèmes très importants qui se posent pour la vie quotidienne des citoyens, tout ce qui concerne la grande criminalité, tout ce qui concerne la circulation des personnes, tout ce qui concerne le droit d'asile, les entrées et les sorties, aussi des problèmes très concrets de vie quotidienne aujourd'hui en Europe.
Les propositions qui sont faites à côté de la coopération policière, c'est de travailler à une coopération judiciaire autour d'une idée importante : l'Europe du Droit et tout aussi importante que l'Europe de la monnaie.
Troisième partie sur laquelle je passe parce que ce sont des propositions que vous connaissez, elles sont dans l'actualité, c'est la réforme des politiques communes, tout ce qui concerne les politiques industrielles, la politique agricole commune, les fonds structurels, avec une incidence particulière sur la réalité urbaine, avec des propositions sur cette question et ce qui concerne l'environnement, les conséquences d'une priorité donnée au développement durable.
Quatrième point de cette Europe pour les peuples : c'est tout ce qui concerne l'éducation, la recherche, la culture.
L'idée générale, en quelque sorte, c'est de lutter contre la standardisation culturelle à la fois dans les domaines de l'éducation, de la culture et là nous sommes dans l'exemple type d'une réalité nationale de compétence nationale, tout ce qui est culture, éducation, recherche, et ce qui doit être fait au niveau de l'Europe, ce sont des harmonisations, des coopérations.
La dialectique France-Europe fonctionne tout à fait. Donc, nous faisons un certain nombre de propositions sur l'éducation, les langues vivantes, l'harmonisation, avec le souci qu'on ne réfléchisse pas simplement à une Europe des étudiants. Même si l'Europe du savoir est fondamentale, il faut trouver des propositions pour l'ensemble de la jeunesse européenne, d'où l'idée de reprendre un service européen de la jeunesse et puis toute une réflexion et quelques propositions sur la culture et sur ce que l'on peut faire en commun en Europe, à la fois en favorisant la diversité mais en se donnant plus de moyens qu'aujourd'hui.
Troisième partie importante que nous avions abordée dans d'autres conventions, qui trouve se place là, car il n'y a pas qu'une réflexion entre la France et l'Europe, c'est un rapport au monde, c'est à dire la France, l'Europe et le monde. La France a un rôle à jouer. Elle joue un rôle international reconnu, qu'elle ne doit pas abandonner, mais la politique européenne, l'Europe, lui apporte une dimension supplémentaire et nécessaire.
Notre analyse, que je ne détaille pas, c'est que l'Europe est à la fois un rempart dans les grandes négociations internationales mais qu'elle est aussi un tremplin. Il

faut donc avoir ces deux visions de l'Europe ; l'Europe n'est pas simplement une réalité prospective, c'est aussi une réalité qui doit avoir des responsabilités vis à vis du monde et là, nous retrouvons la problématique du développement qui est, je crois, présent dans notre réflexion, le rapport entre les flux migratoires et les grands développements. Il y a plusieurs paragraphes qui portent sur cette question.
Question de la sécurité, question du rapport à l'OTAN et l'ambition réaffirmée est de travailler, même si ce sera long, à une identité de défense européenne, en construisant une base industrielle et technologique.
Et puis, en poursuivant l'effort qui est fait d'une identité au sein de l'OTAN avec la perspective à terme d'une identité véritablement européenne de défense.
Nous arrivons à la dernière partie de ce texte. Nous avons voulu terminer par les institutions car les institutions, c'est la conséquence d'un projet politique, ce n'est pas un jeu de mécano en soi, pour en tirer un certain nombre de conclusions institutionnelles, notamment autour de deux questions :
Dès lors que la perspective est celle de l'élargissement, la réforme institutionnelle est nécessaire. Il faut plus d'efficacité.
Et, en même temps, puisque ces institutions communes prennent de plus en plus d'importance, il faut du contrôle démocratique ; plus de démocratie et plus de contrôle. C'est ce qui structure la dernière partie institutionnelle, c'est à dire comment avoir plus d'efficacité par rapport à la Commission. Nous reprenons dans ce texte la proposition de Jacques Delors qui est que les partis en compétition puissent désigner des candidats à la présidence de la Commission.
Donc, il faut une Commission plus légitime de ce point de vue.
En même temps, nous reprenons l'idée que pour le Conseil européen, on doit pouvoir aller vers plus de vote à la majorité qualifiée, avec une pondération des voix. Nous insistons particulièrement sur le rôle du Parlement européen qui doit être co-législateur ; généralisation de ce rôle de co-législateur pour tous les domaines où le Conseil Européen décide à la majorité qualifiée.
Les questions de la démocratie, nous nous sommes interrogés dans la Commission, nous avons changé parfois de définition mais finalement nous nous sommes arrêtés sur l'idée qu'il faut rassembler les textes européens dans un texte unique.
Il y a eu discussion pour savoir si ce texte devrait être une constitution ou un traité, mais nous avons arbitré pour le fait que ce soit une constitution avec une déclaration des droits civils, qui précise les pouvoirs respectifs des états, des institutions communautaires, qui précise la hiérarchie des droits et que cette constitution soit élaborée par le Parlement, amendée par le Conseil européen et soumise à un référendum des peuples européens.
C'est une perspective importante et cette idée de constitution, nous l'avions déjà adoptée pour ceux qui s'en souviennent dans un congrès précédent mais à l'époque, le débat ne portait pas sur ces questions, donc elles étaient passées un peu sans véritablement qu'il y ait une réflexion approfondie de notre part.

Dernière partie : le contrôle démocratique, par rapport au Conseil, par rapport à la Commission, et le rôle du Parlement qui doit voter le budget, les lois, contrôler l'exécutif ; nous revenons sur la réforme du mode de scrutin.
En conclusion, nous réaffirmons une conviction, c'est que les valeurs de la République française ont une portée universelle. Evidemment il faut écouter les autres, comprendre la réalité européenne, mais tout ce que nous portons en termes de valeur, de laïcité, de liberté, d'égalité, de fraternité, la notion de droit du sol, tout ceci sont des valeurs qui peuvent être constitutives d'une démocratie européenne.
Nous terminons ce texte par un aspect plus politique, plus directement de l'action politique, avec l'idée que l'Europe, contrairement à ce que dit Jacques Chirac qui dit que l'Europe est technique, ni de droite, ni de gauche, non, l'Europe doit être politisée ; il faut que le parti des Socialistes européens fasse un saut qualitatif qui soit autre chose qu'un cartel d'organisations. On a déjà vu qu'un progrès est possible avec le Manifeste des Socialistes européens; nous faisons toute une série de propositions pour que le Parti des Socialistes européens acquiert une dimension et associe davantage les militants des partis Nationaux à la définition des objectifs politiques.
Voilà la présentation, la philosophie de ce texte, je n'en dis pas plus ; les autres participants à cette commission d'élaboration s'exprimeront sur leur logique et leurs propositions.
(Applaudissements)

La présidente - Merci beaucoup Alain. C'est une présentation exhaustive de l'état de notre réflexion.
Reste à lancer le débat.
Je vous propose, pour l'organisation de notre matinée, de donner la parole à Jean Mallot de la motion B pour la présentation de leur contribution, puis à Marie-Noëlle Lienemann pour la présentation des amendements de la Gauche Socialiste.
Nous engagerons un petit débat pour rythmer la matinée puis nous donnerons la parole aux auteurs des autres amendements.
Notre matinée est chargée, l'objectif est de terminer à 13 H. Je propose aux uns et aux autres de commencer à s'inscrire et que vos interventions se limitent à 5 minutes.
Jean Mallot a la parole pour un peu plus de temps.

Jean Mallot

Bonjour mes chers camarades, juste quelques mots, mais je n'abuserai pas de votre temps, sur ce qu'a dit Alain et ce que n'a pas encore dit François.
Le thème d'aujourd'hui, il faut le rappeler, c'est bien Nation Europe, ce n'est pas autre chose.

Fondation Jean-Jaurès

Aujourd'hui le Conseil national a pour objet de définir les textes qui seront soumis au débat et au vote de nos militants. Ensuite, il y aura les débats dans les sections, il y aura la convention nationale fin mars et ensuite il y aura la préparation, la mise au point de notre programme électoral pour les Européennes et puis la campagne électorale elle-même. Nous sommes au début d'un processus, ne brûlons pas les étapes.
Deuxième remarque, la méthode de travail qui a été rappelée tout à l'heure, nous y avons bien sûr contribué et participé. Nous y avons participé avec cette contribution, elle s'appelle "Faire l'Europe sans renoncer au socialisme", tout le monde l'a lue ou va la lire. Nous avons participé aux différentes réunions de travail auxquelles faisait allusion Alain Bergounioux tout à l'heure.
A l'issue de ces réunions de travail, des échanges que nous avons eus dans ces réunions, nous avons fait le constat que notre orientation, le cœur de notre contribution est en décalage par rapport à ce que propose le texte qu'Alain Bergounioux vient de nous présenter, en cohérence avec ce que François Hollande avait suggéré, orientations différentes, texte différent. Nous proposons notre texte au débat des militants.
Il faut être clair sur le contenu de ce que doit faire l'Europe, sur ce que nous voulons que soit l'Europe demain. L'Europe sociale, on est évidemment tous d'accord. On peut faire de la surenchère, on est pour la réduction du temps de travail au niveau européen, on est pour un SMIC européen, on est pour la convergence du droit social, la distribution des fonds structurels, etc. On est tous d'accord.
Sur la méthode, une fois qu'on aura décrit de texte en texte ce qu'on veut faire, il faut se dire comment on fait. On bute toujours là-dessus. Nous voulons faire des propositions là-dessus, parce que c'est le débat clef. On a bien vu dans notre réunion de travail, à chaque fois qu'on aborde un sujet, on revenait sur cette question clef. Alain Bergounioux proposait que nous en restions à cette formule qui a fait flores, qui a eu son intérêt, la formule de la fédération des Etats Nations, formule où tout le monde y trouve son compte, il y a fédération, Etat, Nation, mais cette formule a atteint ses limites dans la construction européenne.
Mes camarades, pour nous Socialistes, il faut bien le dire, le processus est une forme de piège, tout est fondé sur l'articulation traité-directive, qui dit traité, dit unanimité, négociation intergouvernementale, inter-étatique, donc on cherche le plus petit dénominateur commun. Directive, elle est négociée par des gouvernements d'une certaine tendance, transcrite par des gouvernements différents, on le voit sur la directive EDF. On est en train d'expliquer qu'il vaut mieux que ce soit nous qui la transcrivions, cela fait moins mal. On est dans des pièges, on en sait plus qui décide quoi.
Je prends l'exemple du traité social qui est dans plusieurs textes. On est, nous, dans cette pièce, tranquillement en train de définir ce que doit être le contenu d'un traité

Fondation Jean Jaurès

social. On va tomber d'accord. Mais quand on va négocier avec nos partenaires, ce qui en sortira, je prends le pari que ceux qui demandent le traité social, seront les premiers à ne pas vouloir le ratifier le moment venu, parce qu'il n'ira pas assez loin. On dira que ce n'est pas nous qui l'avons négocié.

Je voudrais faire une autre remarque, nous vivons tous les jours dans nos contacts avec la population, nos concitoyens, vous en recevez, nous en recevons en permanence, tous les jours, et ils nous disent : "c'est bien en 1997 vous avez été élus, il y a une majorité de gauche au Parlement, vous avez un beau programme et là vous ne faites pas tout à fait ce que vous avez dit". On répond qu'il y a des engagements européens, qu'il faut les respecter. "Alors, vous servez à quoi ?", les gens ont le sentiment que leur bulletin de vote ne sert plus à rien. Ils votent et cela se passe ailleurs. Il faut leur expliquer que finalement il faudrait s'en contenter.

Attention, mes camarades, si on continue dans ce système là, où les gens n'ont plus d'exutoire à leur mécontentement, si on ne sait plus qui décide quoi, qui est responsable de quoi, entre la Gauche et la droite, entre nous, on se prépare des lendemains difficiles. Que vont dire nos électeurs ? Comment vont-ils s'exprimer ?

J'en viens au débat maintenant, aux éléments du débat présentés par Alain tout à l'heure. Qu'on ne nous fasse pas de procès. Nous sommes autant que n'importe qui dan cette pièce attachés à la Nation française, sauf que la Nation française ce n'est pas un pointillé sur une carte, c'est un ensemble de valeurs universelles. Ce sont les valeurs de la République.

On trouve cela dans les textes de Chevènement, on identifie souvent Etat et Nation et Nation et Etat. Ce n'est pas la même chose. Sur ces notions sur lesquelles ont peut discuter à l'infini, il faut quand même qu'on se tienne à des idées simples. Dans le texte d'Alain, c'est l'auberge espagnole, il y a une phrase que j'ai relevée, elle rappelle notre attachement à la Nation comme espace vivant de démocratie et de solidarité.

Très bien, mais est-ce que cela implique qu'il n'y ait pas d'autres espaces vivants de démocratie et de solidarité ? On peut avancer.

Avant de passer au dispositif, je voudrais faire une remarque : à force d'être au milieu on va finir par se prendre les pieds dans le tapis. Si nous voulons rester dans notre Etat, dans notre petit Etat à nous, en faisant notre petite cuisine, nos affaires, en vivant quotidiennement dans notre Etat la frustration de n'avoir pas su imposer à d'autres Etats notre vision de la société, c'est cela qui est derrière, il ne fallait pas faire l'Euro, il ne fallait pas transférer un certain nombre d'éléments de notre souveraineté nationale. Il fallait être cohérent dès le départ et ne pas procéder à ces opérations.

Nous ne nous sommes jamais opposés au transfert de souveraineté. Pourquoi ? La souveraineté c'est le peuple qui l'exerce, qu'il l'exerce dans un cadre européen ou national ne change rien à l'affaire, ce qui compte c'est que le peuple l'exerce et nous ne sommes pas de ce fait opposés à l'avènement d'une Europe fédérale dans

laquelle cette souveraineté s'exercerait, puisque cela remplacerait les processus non démocratiques opaques, et la dilution de ce qui se passe actuellement, de ces pans entiers de souveraineté sous la responsabilité de fonctionnement d'organismes qui n'ont pas de contrôle démocratique.

Il y a un choix. On ne peut pas rester au milieu éternellement. Pourquoi ? La formule de la fédération des Etats-Nations n'est plus une perspective pour le Parti, c'est la description de l'existant, c'est ce qui se passe actuellement, cela a pu fonctionner jusqu'il y a quelque temps mais en 1996 cette formule était parfaitement valable, maintenant il y a l'euro, il y a les transferts de souveraineté, les choses ont changé, il y a des compétences qui sont exercées au niveau européen, des compétences au niveau de l'Etat. Par conséquent, nous disons "allons à la clarté", les compétences qui doivent être exercées au niveau européen, définissons-les clairement". On dit : cela se passe là-haut.

Ce qui doit rester au niveau de l'Etat, ou ce qui doit redescendre peut-être au niveau de l'Etat, disons le clairement, définissons-le clairement.

A chaque étape, il y a un processus démocratique, nous voulons un gouvernement européen. Ce n'est pas la première fois que nous le disons. Cela faisait partie des 4 conditions pour le passage à la monnaie unique, le fameux gouvernement économique européen, comme le disait Pierre Moscovici, on ne peut pas dissocier gouvernement européen de la notion même de gouvernement européen. Nous voulons un gouvernement européen, nous voulons savoir qui interpeller quand cela ne va pas, qui est responsable. A partir de là, au niveau européen, un gouvernement européen, un parlement avec le parlement européen actuel, et un Sénat des Etats, pourquoi pas, et un fonctionnement démocratique clair et lisible pour tout le monde.

Bien sûr, cela porte un nom, cela s'appelle "le fédéralisme". Et vous voyez qu'on peut prononcer les mots sans que les murs s'écroulent, cela s'appelle le fédéralisme. Voilà ! Nous disons, c'est cela que notre parti, que les orientations de notre parti doivent proposer à nos partenaires, c'est cela qui doit être l'orientation de notre parti. Le fédéral, pour nous, n'est pas une perspective lointaine. On voit bien la mécanique.

Non, le fédéralisme pour nous c'est une nécessité actuelle et notre proposition est cohérente, nous voulons la démocratie, une répartition des compétences, cela s'appelle une constitution. Celle-ci est nécessairement laïque, nous y retrouvons nos démarches intellectuelles de base. C'est un champ d'exercice et de transfert de nos valeurs, notamment laïques, avec l'échelon européen, ce qui est intéressant.

Et puis, nous avons une autre cohérence, que je voudrais souligner aussi, que je ne trouve pas chez nos contradicteurs, ceux qui nous disent : il faut rester à la formule de la fédération des Etats-Nations, passent leur temps - c'est un vrai catalogue - à tout faire remonter au niveau européen, le code pénal, civil, l'éducation, le budget

Fondation Jean-Jaurès

européen doit croître, et embellir, il est trop faible, la culture, etc. Tout le monde, sauf la démocratie !
Troisième cohérence, nous avons adopté, à plusieurs reprises dans ce parti, la stratégie du contrat social européen, aboutissement du contrat social. Il faut donner un cadre politique à cette démarche. Le fédéralisme peut le faire.
Enfin, dernière cohérence qui n'est pas la moindre, nous avons un outil privilégié pour avancer dans cette voie, c'est le parti Socialiste européen. Les propositions pour transformer le parti Socialiste européen en véritable parti, nous les avons votées, je ne sais combien de fois. Je m'interroge, Alain, pourquoi tu écris toutes ces propositions, des conventions thématiques, les votes pour les congrès du PSE, alors que franchement tu n'y crois pas ! Si la Direction y croyait, puisqu'on les a votées, on aurait avancé dans cette voie. Il y a un problème.
On ne va pas voter toujours ces choses là et jamais les faire? On va proposer à nos partenaires de le faire.
Juste un exemple, le manifeste qui a été négocié par Henri Nallet. Très bien le Manifeste européen dont vous parliez tout à l'heure, vous le trouvez sur Internet, dans le journal le Monde, je ne l'ai pas vu dans l'Hebdo....
Autre remarque, il y a lundi et mardi prochains un congrès du PSE à Milan. Nous avons voté à plusieurs reprises le fait que pour les Congrès du PSE, les militants en débattraient, voteraient. Les militants ne savent même pas qu'il existe. On est loin du vote ! Je n'en dis pas plus...
je vais m'acheminer vers ma conclusion, selon la formule consacrée. il va y avoir un débat dans les jours qui viennent, simplement le fédéralisme pour nous n'est pas une fin en soi, on est bien d'accord, mais nous sommes arrivés, en y travaillant, en y réfléchissant, on ne s'est pas levé un matin en disant "voilà le fédéralisme", on s'est rendu compte que c'était le cadre institutionnel nécessaire pour que l'on puisse faire apparaître le clivage gauche-droite, au niveau européen. Il faut donner un cadre à ce clivage.
Vous remarquez comme moi que le fait qu'il y ait 11 ou 13 gouvernements de gauche au niveau européen, cela n'a pas vraiment suffi jusque là. il y a peut-être plus à faire. L'Europe vote à gauche, mais la construction européenne, les discussions continuent de fonctionner de manière libérale, c'est le moins que l'on puisse dire.
Je conclus par là, le fédéralisme pour nous, c'est le cadre dans lequel nous allons pouvoir développer notre action politique vers le socialisme aussi au niveau européen.
Voilà ce que nous proposons au débat de nos militants. Merci.
(Applaudissements).

La présidente - Merci Jean. Comme tu viens à Milan, tu vas pouvoir regarder s'il se passe quelque chose au PSE et tu viendras en rendre compte.

Marie-Noëlle a la parole.

Marie-Noëlle Lienemann

Chers amis, chers camarades, nous sommes très satisfaits du travail qui a été engagé en commun qui nous permet d'aborder un débat sur cette question importante de l'Europe et de la Nation, avec je dirai un terreau commun - bien sûr, de nos camarades de la motion B - qui, de notre point de vue, répond à une première interrogation qui est de savoir si on peut en rester à cette étape intermédiaire d'une Europe aujourd'hui très limitée, dans un grand espace économique unifié, et avec une zone monétaire commune avec l'Europe.

Rien ne serait pire que de rester au milieu du gué car nous voyons bien qu'en l'état actuel des choses, la démocratie et la souveraineté populaire n'arrivent pas à imposer leur loi et leur volonté au niveau économique, ce qui quand même est essentiel pour la destinée de chacun d'entre nous, et aussi parce que nous voyons des risques poindre à l'horizon à la fois des risques sociaux et des risques de dumping fiscal.

Tous les jours, on nous explique qu'il y a des possibilités de délocaliser et même en Allemagne, pendant longtemps, nos camarades allemands ont cru qu'ils allaient être épargnés à cause de la qualité de leurs modèles.

La puissante Banque Alliance considère que les avantages sociaux et que le cadre fiscal de l'Allemagne sont tellement favorables aux salariés ou trop contraignants pour les entreprises, que même l'Alliance, dont on connaît l'histoire, menace de délocaliser.

Nous voyons bien qu'il y a urgence à donner maintenant un cadre social et un cadre politique renforcés.

La question qui est posée est de savoir par quel bout commencer. Pendant longtemps, on nous a dit "l'Europe monétaire va permettre d'avancer vers l'Europe Politique".

Notre horizon est une destinée commune, une Europe politique renforcée.

Je crois qu'il est positif que notre Parti soit très offensif sur le terrain social.

Aujourd'hui il me semble que c'est à la fois parce qu'il y a urgence, et parce que c'est comme cela, qu'on pourra dénouer une nouvelle étape politique, qu'il faut mettre l'accent sur la nécessité d'un Traité Social, la nécessité de normes sociales, et d'un cadre social commun.

Et de ce point de vue, vous savez l'attachement que nous avons eu à ces idées. A de nombreuses reprises, nous les avons développées. Nous sommes très heureux de les retrouver pour une large part dans le texte qui est proposé, même si un certain nombre de nos amendements viseront peut-être à durcir l'exigence, en particulier pour faire un parallélisme qui naît entre la stratégie des convergences monétaires, et la stratégie des convergences sociales.

Fondation Jean Jaurès

Vous savez que dans le cadre des convergences monétaires, si les pays ont souscrit au Pacte de Dublin, que nous contestons largement, si les pays qui ont souscrit à ce Pacte n'atteignent pas les objectifs prévus du Pacte de Dublin, ils seront sanctionnés financièrement.
Nous, nous demandons que l'exigence des sanctions pour les pays qui n'atteindraient pas les convergences sociales soient du même ordre que le monétaire. En clair, ce que l'on a accepté sans contrainte, ce que l'on a accepté comme règle et comme cadre rigoureux, contraignant, nous, pour le monétaire, eh bien il faut que les plus puissants de l'Europe l'acceptent pour le social.
C'est peut-être un sujet qui mérite que nous approfondissions nos débats et probablement la question politique.
Nous voyons bien que quand il s'agit de parler des Institutions Européennes, on a des débats qui souvent apparaissent à nos concitoyens comme techniques même s'ils ont beaucoup d'importance.
La stratégie du pas à pas, sur "on gagne un peu de vote majoritaire par rapport au vote à l'unanimité", tout cela ne crée pas l'élan politique qui donne le sentiment d'une adhésion large de nos concitoyens même s'ils adhèrent à l'idée de l'Europe.
Ils ont envie d'être sûrs que ce qui va être unifié sera sous contrôle de la souveraineté populaire et ne sera pas une sorte d'abandon de responsabilité, d'abandon de pouvoir, vers des forces qui ne sont pas maîtrisées.
Nous pensons qu'il est important d'affirmer une politique claire et pour la France et pour la Gauche.
La question de l'identité nationale, à coup sûr, ne sera pas réglée simplement par un grignotage de positions de la stratégie fédérale et de l'Europe, par rapport à la stratégie nationale.
L'attachement qui fait que les Nations se sont inscrites dans l'histoire, correspond à des communautés de destin lourd, et pour nous, nous estimons que l'identité française, pour une large part, se confond avec l'identité de la République Française.
Nous n'avons jamais pensé que la Nation était un territoire fermé, avec une même langue. Il y a plein de gens qui ne sont pas français, et qui partagent pourtant notre langue. Nous pensons que c'est une communauté de destins construits autour des valeurs et du système de la république, que c'est une forme particulière issue de l'histoire, qui est la République Française, c'est-à-dire une république qui a clairement des valeurs identifiées autour de "Liberté-Egalité-Fraternité", une République qui s'est construit autour d'une idée de l'Etat, et en cela, tout cela finit par affaiblir le concept d'Etat, d'une certaine façon, même si chaque Etat ne donne pas forcément une avancée républicaine !
Le dépérissement de l'Etat ne constitue pas un mécanisme qui préserve le système républicain. Donc nous sommes devant cette réalité.

Fondation Jean-Jaurès

SI nous ne voulons pas que la France perde son identité, et si nous ne voulons pas non plus que l'identité française se limite à la défense de notre langue, de notre territoire, de notre terroir, de notre culture, et de nos paysages, c'est dans le développement d'un nouveau champ pour la république qu'elle se construira.
Or si nous n'élargissons pas le champ de la république, nous allons avoir la réduction des projets à l'état de but témoin, qui va rester dans un pays où l'on essaiera de défendre et de colmater les brèches. Nous serons submergés par ce qui est aujourd'hui le modèle politique dominant dans le monde, c'est-à-dire le système de la démocratie américaine.
Or, qu'on le veuille ou non, l'un des rares projets politiques alternatifs à la démocratie américaine, mais je m'entends, balayons tout de suite les systèmes totalitaires, c'est un système républicain, et l'idée première, c'est que la chose commune prévaut sur tout, jamais sur la liberté individuelle mais sur toutes les autres règles collectives.
En clair, que jamais la règle du marché ne saurait être supérieure à celle de la volonté des peuples. C'est fondamentalement l'idée que l'économique, le monétaire, le social, l'ensemble de la vie des collectivités humaines, procèdent de la chose publique donc de la souveraineté populaire, et que c'est là que naît le concept de république.
Or tout le monde aujourd'hui tend à nous faire croire que la sphère économique et monétaire est une sphère autonome, avec ses lois propres, qui sont, par nature, comme une sorte de Dieu des temps modernes, devenue une loi surnaturelle au-dessus de l'arbitrage des peuples.
Revendiquer l'identité républicaine pour l'Europe, c'est revendiquer la maîtrise des peuples européens, sur les grands choix, et cela nous pose des problèmes concrets.
Est-ce que nous acceptons le statut actuel de la Banque Centrale Européenne qui est la Banque la plus indépendante du monde ?
Nous considérons que même si nous avons accepté dans le Traité de Maastricht cette conception, il y a moyen de reconquérir la maîtrise démocratique, d'abord en lui insufflant l'objectif de missions sur l'emploi, et aussi en essayant de trouver un système institutionnel qui permette un véritable arbitrage sur le macro-économique et sur le monétaire, pour le Conseil des Ministres et pour le Parlement Européen.
La république, ce n'est pas simplement affirmer la chose publique. La république, c'est aussi se limiter et se dire qu'il y a des valeurs communes à défendre et si nous sommes frileux sur ces valeurs, si nous ne les mettons pas en avant, nous, Français, parce que héritiers de 1789, nous, la Gauche, parce que nous savons que le socialisme est une valeur universelle et une valeur internationale, et que derrière l'idée d'égalité, de liberté et de fraternité, se joue une partie de l'identité Socialiste, si nous ne nous battons pas sur ces valeurs, qui le fera ?
Ne soyez pas tièdes, regardez la question du droit du sol. Que n'avons-nous entendu, dans notre propre pays, au moment où la question de la nationalité était en

Collection Jean Jaurès

débat, nous expliquer que les autres européens n'avaient pas le droit du sol ? Regardez les allemands, ils n'avaient pas le droit du sol, et il fallait s'aligner sur eux parce qu'ils étaient plus nombreux !
A ce moment-là, qu'avons-nous dit ?
Nous avons dit "il y a une meilleure défense des Droits de l'Homme, il y a une meilleure défense de la personne humaine à travers le droit du sol, nous resterons boutés pas simplement parce que c'est l'héritage français, mais parce que cela porte des valeurs universelles d'émancipation. Nous avons bien fait de tenir bon, même s'il y a, cahin-caha, un certain nombre de reculs qui ont eu lieu. Un certain nombre de camarades du SPD, et d'autres, commencent à mener des batailles difficiles qui ne sont pas gagnées. Nous devons les soutenir sur les thèmes historiques de la République. Elle est contemporaine, et si nous voulons bien la défendre dans les idéaux qu'elle préconise, cela nous amènera forcément à la question institutionnelle, et j'ai dit ma conviction sur ce point : c'est que le social tirera le politique cette fois-ci. En tout cas, si nous n'avançons pas sur le social, qui est le terrain le plus commun, entre tous les Partis Socialistes Européens, nous aurons le plus grand mal à avancer sur le politique.
Quand nous disons qu'il faut affirmer aujourd'hui l'horizon de la République européenne, c'est qu'elle a l'avantage de proposer aux peuples de notre pays, une perspective historique qui est dans la filiation de ce qui fonde notre identité nationale, sans la mener à penser qu'il défendra son identité, en se repliant sur lui-même, en essayant de s'enfermer pour la préserver.
Cette logique, nous la connaissons, c'est celle de l'unification ethnique, celle du cloisonnement de plus en plus petit des peuples, alors que nous avons une ambition universelle plus large.
C'est aussi un dialogue, avec nos autres partenaires européens, et c'est aussi la capacité d'expliquer à d'autres qu'il existe des modèles politiques supérieurs. Oui, il y a des modèles politiques supérieurs, mais tout n'est pas égal. Il est donc important de les défendre, non pour les contraindre mais pour les convaincre. Je vous ai dit qu'on pouvait le faire !
A ceux qui nous disent - et c'est utopique aujourd'hui - que la république est une perspective, je leur demande de méditer sur la vie de Condorcet.
En 1789, Condorcet est monté à la fin des états généraux pour dire que la perspective, pour la France, ce n'était pas une monarchie constitutionnelle, mais une république.
Il a été entendu avec un certain intérêt intellectuel mais avec beaucoup d'esprit dubitatif. Tout le monde, à l'époque, pensait réaliste d'avancer vers la monarchie constitutionnelle, ce qui était déjà un procès, qu'il ne fallait pas bouter et qu'il ne fallait pas bouder.
Mais, et c'est en cela que le fédéralisme est une avancée mais ne saurait être une seule perspective, mais s'il y a pas la perspective derrière, quand la crise politique

qui naîtra - qui naîtra je dirai presque inéluctablement par la question politique - de la confrontation des Etats Nations, avec la mondialisation, avec le fait que de plus en plus, c'est à un échelon supérieur que se décident les choses, même si on essaie de dire "on essaiera, au niveau national de se garder du pouvoir", regardez... bien sûr, aujourd'hui, c'est vrai, c'est essentiel, parce que sinon on risque de brader des pans entiers de ce que nous pensons... regardez comment on commence à discuter de l'environnement, on commence à se rendre compte qu'évidemment la moindre norme environnementale a de l'influence sur les marchés... quand on commence à parler du social, la moindre norme sociale a de l'influence sur les marchés.
Bref, vous vous rendez compte qu'on est obligé de passer à la question politique : y aura-t-il un projet politique pour l'Europe et une maîtrise démocratique ?
Nous pensons qu'en plaçant la république comme perspective, elle éclaire les choix d'aujourd'hui en particulier institutionnels pour que le Parlement Européen, non seulement, ait un pouvoir de co-décision, mais pourquoi pas, dans certains domaines - et nous réfléchissons dès à présent, un pouvoir législatif de plein droit ? Pourquoi ne pas aller dans cette perspective ?
En tout cas cela éclaire immédiatement les choix : Banque Centrale, Services Publics, Parlement Européen, etc.
Cela donne à notre Nation, et à notre peuple une perspective dans la filiation de son histoire, une perspective qui la projette vers l'universalité, qui serait, pour nous, et pour la paix, pour l'Europe, une vraie catastrophe.
(Applaudissements)

La présidente - Merci. Je donne la parole à Elisabeth Guigou et ensuite à Jean Cruzol.

Elisabeth Guigou

Mes chers camarades, bonjour.
Je voudrais d'abord féliciter la Direction du Parti, en particulier Pervenche Bérès, Henri Nallet, Jean Guidoni, et Alain Bergounioux, de l'excellent travail de préparation qu'ils ont su organiser.
Je dois dire, pour l'avoir observé dans ma Fédération, que d'abord le questionnaire qui est parti de la Direction du Parti a permis vraiment que les sections puissent raisonner à partir de ce questionnaire.
Nous avons transmis 8 contributions à la Direction nationale qui ont été synthétisées par Jean-Louis Joseph au cours d'un débat présidé par le Premier Secrétaire fédéral, Cécile Helle.
Ceci a été excellemment préparé. Nous avons un bon texte du PSE. Il a été écrit par Henri Nallet et Robin Cook et pour une fois, il y a des propositions précises, ce n'est pas qu'un robinet d'eau tiède.

Fondation Jean Jaurès

Ce travail collectif est important au moment où malgré les difficultés actuelles de la négociation, mais elles sont classiques, il ne faut pas les grossir et s'y attarder.
Nous avons besoin de manifester notre confiance dans l'avenir de l'Europe. Je crois qu'il faudra, en effet, tout en défendant nos intérêts, trouver le chemin du compromis sur l'Agenda 2000.
Je crois que les gouvernements de gauche socio-démocrates ont évidemment une responsabilité particulière à assumer et que nous, Socialistes, dans notre pays, nous avons, je crois, dans cette campagne qui va s'ouvrir sur les élections européennes, à vrai dire, la responsabilité principale.
D'abord, au sein de la Gauche plurielle parce que nous sommes, je crois, le seul parti qui ait, toujours avec la même constance, réaffirmé son engagement européen.
Aussi parce que nous avons une responsabilité face à la droite qui est divisée, même écartelée entre finalement des nationalistes forcenés comme Pasqua et De Villiers, des pro européens libéraux comme François Bayrou et cette liste Séguin-Madelin dont on voit bien qu'elle est un attelage bancal entre un ultra libéral monétariste et celui qui a été le principal porte-parole des anti euro il y a maintenant six ans.
Face à cette cacophonie prévisible à droite, notre chance, notre atout à nous, c'est bien sûr l'unité. Nous avons de très bonnes contributions, des amendements que nous venons d'entendre pour enrichir le texte présenté par la Direction qui permettent cela. Pour moi, c'est un excellent texte et j'espère que nous pourrons renforcer ainsi notre thématique.
Avec nos partenaires de la Gauche plurielle, nous serons dans cette campagne non pas adversaires, mais nous devrons veiller à établir cette différence. Pourquoi ?
Parce que nous avons, avec les autres de la Gauche plurielle, une même ligne directrice, nous voulons une Europe sociale qui ait son propre modèle de développement et naturellement, qui nous conduise vers l'affirmation de notre propre modèle de civilisation.
Vous savez que j'ai proposé une contribution au débat parce qu'il me semblait important qu'à côté des textes qui nous sont maintenant familiers, nous approfondissions sur un thème nouveau, sur un sujet nouveau qui est celui de l'Europe des libertés, de la justice et de la sécurité.
Evidemment, je n'oublie pas les enjeux présents, ils sont très importants, je passerai rapidement sur l'Euro, il ne faut pas se laisser griser évidemment, mais on sait bien qu'il va falloir un effort de tous les jours pour arriver à obtenir l'optimum de croissance, c'est-à-dire la croissance la plus forte possible, mais la meilleur qualité de croissance possible qui intègre évidemment nos exigences en matière d'éducation, d'environnement oui d'aménagement du territoire.
Ce n'est pas facile, cela ne devra pas être un engagement des Ministres de l'Economie et des Finances, mais certainement des chefs d'Etat et de gouvernement. Nous voulons une Europe sociale parce qu'il faut à la fois régulier

les marchés et harmoniser vers le haut au contraire de la tendance à niveler vers le bas, ce qui est la tendance des libéraux.
Je crois à la Charte des droits économiques et sociaux, je crois aussi que nous avons à faire porter l'effort sur l'harmonisation de la fiscalité qui pèse aujourd'hui beaucoup trop en Europe sur les revenus du travail par rapport aux revenus du capital.
Je crois que nous avons à faire progresser la notion de service d'intérêt général.
Nous avons évidemment la politique étrangère et de sécurité commune. On voit bien que l'Europe est encore balbutiante, beaucoup trop dépendante des Etats-Unis sur ce sujet, et évidement, nous avons une responsabilité particulière face aux conflits qui déchirent notre continent et aussi face aux exigences de développement, ne l'oublions pas, des pays du Tiers Monde. Si ce n'est pas l'Europe qui défend les pays du sud, je crois que personne ne le fera à notre place et nous, La France, nous avons une responsabilité particulière à l'intérieur de l'Union européenne
Puis, il y a les institutions.
Bien entendu, la réforme est indispensable avant le prochain élargissement, nous savons de quoi il s'agit, pouvoir décider et élargir le champ du vote à la majorité. Pouvoir avoir plus de contrôle démocratique, c'est donner le contrôle au Parlement Européen.
Le pouvoir de décision est raffermi, bien entendu, l'autorité du président de la Commission pour que les commissaires ne fassent pas tout et n'importe quoi dans leur coin... Moi, j'adhère à la proposition de Jacques Delors qui est reprise dans notre texte de faire en sorte que les partis politiques jouent un très grand rôle dans les désignations du président de la Commission.
Je n'insiste pas sur ces points, je voudrais dire quelques mots de plus sur l'Europe de la liberté, de la justice et de la sécurité.
C'est un enjeu nouveau avec des défis qui sont urgents quelquefois, menaçants même à court terme et qui concernent de très près la vie quotidienne de chacun d'entre nous.
Sur le plan des libertés, nous avons déjà en Europe un espace de liberté, de circulation. Cela s'est fait au moment de l'Acte Unique en 1985 et de Schengen. Cela a été consacré par le Traité de Masstricht et d'Amsterdam et nous avons à côté de cette liberté de circulation, des personnes à l'intérieur du territoire de l'Europe, nous avons également, je crois, tous les textes suffisants pour garantir les droits individuels, que ce soit la Convention Européenne des Droits de l'Homme ou la clause de non discrimination dans le Traité d'Amsterdam qui, je crois, est quelque chose qui est tout à fait à souligner et à mettre en valeur.
Mais il y a deux problèmes sur lesquels il faudrait une approche européenne : c'est la question de l'asile, de l'accueil des réfugiés, la question aussi de l'entrée et du séjour des étrangers.

Sur ces sujets là, nous avons, sur l'entrée des étrangers dans le territoire de l'Union européenne, mis au point des visas avec le Traité de Maastricht, des visas communs. C'est une bonne chose. Mais sur l'asile et le séjour, aujourd'hui c'est chacun pour soi. Quand on voit que nous avons des afflux toujours plus importants de réfugiés au sein de l'Union européenne et que surtout, ces réfugiés viennent toujours dans les mêmes pays, la France, l'Italie et l'Allemagne, nous voyons que nous avons de plus de solidarité pour l'accueil de ces réfugiés, afin que l'Union Européenne puisse être plus généreuse vis-à-vis de ces réfugiés qui fuient les persécutions, les guerres ou les atrocités.
Bien entendu, il ne faut pas simplement s'occuper des réfugiés qui viennent du Kosovo ou de l'Albanie, c'est très important, mais aussi de ceux qui viennent du sud de la Méditerranée, nous le savons, ou de pays d'Afrique et c'est surtout sur notre pays que retombe la responsabilité.
Donc je crois que nous avons d'abord cette exigence.
Il faut dire que les instruments juridiques existent dans le Traité d'Amsterdam. S'il y a un progrès qui a été fait par le Traité d'Amsterdam, il est là puisque on a communautarisé les questions d'asile, d'immigration, mais vous voyez bien que ce qu'il faudra, c'est une volonté politique pour utiliser ces possibilités juridiques.
En matière de justice et de sécurité intérieure, en revanche, je le dis ici, nous n'avons rien ou presque rien dans le traité, pourquoi ?
On en reste aux procédures d'entraide nationale et je crois que ces procédures aujourd'hui sont dramatiquement insuffisantes. Ce n'est pas étonnant évidemment parce que là, nous touchons à des sujets qui sont au cœur même de la souveraineté des états, qu'évidemment, il ne peut pas être question et il n'est d'ailleurs pas nécessaire de tout harmoniser au niveau européen. Moi, je n'ai pas envie que ce soit là Commission qui nous dise comment il faut divorcer dans notre pays. ON n'a vraiment pas besoin de cela. De la même façon, même si nous affrontons tous les questions de délinquance juvénile, c'est le même problème au niveau européen, on voit très bien que c'est au niveau national, au plus près du terrain que l'on doit traiter ces questions.
Mais il y a des problèmes qui sont transnationaux, c'est-à-dire des problèmes vis-à-vis desquels l'action nationale, même si elle est coordonnée au niveau européen, est absolument impuissante.
Sur ces problèmes, il nous faut une action au niveau européen. Il y a deux sujets : le divorce des couples binationaux et la lutte contre la criminalité organisée.
Sur le divorce des couples binationaux, vous connaissez la situation. Nous avons beaucoup de problèmes, notamment entre français et allemands, pas seulement. Cela tient au fait que les tribunaux français et allemands sont également compétents et que nous avons, s'agissant par exemple de la garde des enfants, des couples binationaux franco-allemands divorcés. Nous avons des jugements contradictoires de tribunaux français et allemands.

Nous avons réussi, après huit ans de négociations dans le cadre inter gouvernemental, à nous mettre d'accord sur une convention qui est la convention de Bruxelles II et qui va permettre enfin, mais encore faut-il qu'elle soit ratifiée par tout le monde, de reconnaître la compétence d'un seul tribunal, celui du lieu où vivait le couple avant de se séparer. C'est un progrès formidable parce qu'au moins, nous n'aurons plus ces conflits de décisions.
Mais vous voyez bien qu'une fois que nous aurons cela, nous aurons aussi besoin que ces décisions soient appliquées, c'est-à-dire de pouvoir surmonter les obstacles culturels qui font que l'on pense toujours qu'un enfant sera mieux élevé dans le pays dont on est originaire, et pour cela, nous avons décidé d'avoir en franco-allemand, des médiateurs, des parlementaires. C'est Pervenche Berès et Tina Deriche de notre côté, nous attendons que nos amis allemands désignent les leurs pour pouvoir faire appliquer, mieux que ce n'est le cas aujourd'hui, les décisions des tribunaux.
Le deuxième sujet, c'est la criminalité organisée.
Là, je dirai que tout, absolument tout reste à faire. Qu'est-ce que c'est la criminalité organisée ?
Ce sont les mafias et les mafias aujourd'hui, ce ne sont plus seulement la mafia localisée au sud de l'Italie, ce sont des dizaines de mafias, il faut le savoir, qui ont été répertoriées par Interpol en Russie et dans les pays d'Europe de l'Est.
Ces mafias prospèrent sur de l'argent sale, l'argent sale lui-même provient évidemment d'abord du trafic de drogue, mais aussi du trafic des armes, y compris des armes nucléaires, il provient du trafic des êtres humains ou de morceaux d'êtres humains, et cet argent, bien entendu, qui représente 500 milliards de dollars aujourd'hui, c'est-à-dire l'équivalent du commerce des produits pétroliers, peut arriver à se distribuer grâce aux paradis fiscaux et au secret bancaire. Je pense que y compris dans les pays qui ne sont pas des paradis fiscaux et où l'on ne privilégie pas le secret bancaire, l'anonymat de l'argent fait que l'argent sale arrive à se glisser y compris dans les banques les plus saines et dans les entreprises les plus saines.
Je dis qu'il y a un enjeu majeur pour nos économies, pour nos états, pour le système monétaire international parce que, inutile de vous dire que cela alimente bien entendu les fonds spéculatifs et vous voyez bien que cet argent sale circule à la vitesse électronique, bien entendu, alors que les policiers et les juges eux restent confinés à l'intérieur des frontières nationales et quand ils s'échangent des instrument de coopération, pour les magistrats en tout cas, il faut des années à les faire revenir. Il faut savoir que nos procédures d'entraide sont inopérantes face à ce type d'enjeux.
Les procédures de coopération policière vont plus vite, mais au moment où il faut confondre devant un tribunal, que se passe-t-il ? On demande l'extradition, les juges demandent à un autre juge de transmettre des instruments, cela se heurte à

une multitude de recours. En Suisse, il y a eu une fois, sur un dossier, 93 recours contre une demande d'entraide formulée par un juge français. Cela a pris, vous l'imaginez bien, des années.
Donc, nous avons des procédures d'entraide qui ne marchent pas.
Que faut-il faire alors ?
Deux choses je crois :
D'abord, il faut lutter contre les paradis fiscaux et le secret bancaire et au moins poser le principe que le secret bancaire soit levé quand il y a une procédure judiciaire. Cela, évidemment, c'est l'action conjointe des ministres de l'Economie et des Finances et des ministres de la Justice. J'espère qu'on arriver à travailler conjointement. C'est en tout cas la proposition que j'ai faite au sein de l'Union Européen, mais je crois qu'il faut aller plus loin, je crois qu'il nous faudrait un droit européen de la criminalité organisée et évidement défini par les autorités politiques, Conseil des ministres, Parlement, Commission. Nous avons besoin d'avoir une définition commune et des incriminations communes sur la criminalité organisée.
Je pense que si nous avons cela, cela prendra du temps avant de le définir. Sur cette base, nous pourrons à partir d'Europol qui, aujourd'hui, est une unité policière mais qui a besoin d'être contrôlée par des magistrats comme c'est le cas dans chacun de nos pays, bâtir l'embryon d'un parquet européen qui serait une force d'investigation parce que ce qui nous manque, c'est la parité des investigations.
Est-ce que ceci veut dire nécessairement que l'on devrait avoir un tribunal pénal européen ? Je ne le crois pas parce qu'on pourrait très bien avoir une force d'investigation européenne et puis, lorsque les criminels seraient confondus, les faire juger dans chacun des tribunaux nationaux des pays desquels ils sont originaires. On aurait une très intéressante application du principe de subsidiarité.
Voilà, je crois que nous avons là, évidemment, un défi qui est considérable avec un moteur je crois très fort pour l'Europe politique et pour l'Europe des citoyens en même temps parce que vous voyez bien que cela intéresse au premier chef les états, mais aussi les citoyens.
Je pense qu'on à la aussi un thème qui doit nous permettre d'affirmer nos valeurs éthiques qui fondent notre modèle de civilisation.
Voilà, nous avons je crois un bon texte de la direction que l'on va pouvoir encore améliorer. Nous avons la meilleure tête de liste possible avec (j'espère, ce n'est pas encore fait, bien entendu, je respecte les procédures démocratiques) François Hollande. Nous aurons une campagne qui sera forcément bonne pour toutes les raisons que je viens de dire en tout cas, vous pouvez compter sur moi pour y contribuer.

La présidente - Merci, Elisabeth.
Je passe la parole à Jean Crusol, mais comme à chaque fois, au fur et à mesure que l'on progresse dans la matinée, il devient de plus en plus difficile de respecter les

horaires. Je demande donc vraiment que l'on commence à respecter la bonne règle des cinq minutes par intervenant.
Je donnerai ensuite la parole aux auteurs des autres amendements qui ont été déposés, en commençant par Régis Passerieux.

Jean Crusol

Chers camarades, le monde a changé et, en cette fin de siècle, le nouveau cadre conceptuel qui s'impose à nous pour envisager le siècle à venir, le XXIème siècle, comporte trois caractéristiques :
- la modernisation, qui fait que les distances qui séparent les peuples, les pays et les hommes se réduisent de manière telle que la planète devient un village ;
- l'accélération des changements technologiques grâce auxquels les délais pour transporter, produire, informer, voire détruire massivement, se raccourcissent à un point tel que certaines activités peuvent être transférées à l'échelle de la planète de manière instantanée ;
- enfin, la constitution de méga-blocs, qui est la traduction du pouvoir dans un monde où les délais et les distances se réduisent, rassemble des centaines de millions d'hommes pour produire des milliers de milliards de dollars ou d'euros de marchandises et de services.
Sur cette planète, trois méga-blocs dessinent déjà de façon assez nette leurs contours :
- le méga-bloc nord-américain ;
- l'européen ;
- et le méga-bloc asiatique.
Celui d'Asie, nous le savons, traverse actuellement une crise grave.
Au cours du siècle qui vient, d'autres méga-blocs peut-être émergeront.
Mais pour l'heure, l'un d'entre eux domine très nettement l'économie mondiale, le bloc nord-américain.
Grâce à ses multinationales, son appareil technologique, industriel, militaire, il semble prêt à imposer sa volonté partout où il considère que ses intérêts économiques ou stratégiques sont en jeu. Cette volonté s'exprime au plan de la philosophie économique par un libéralisme débridé et au plan des relations avec les autres Nations par l'usage de la force.
Le monde court ainsi un risque réel d'être soumis aux intérêts particuliers d'une seule super-puissance, la super-puissance nord-américaine.
Nous sommes bien placés, nous, Antillais, pour parler de ce danger, quand nous savons que l'OCM-bananes mise en place par l'Europe pour protéger la banane européenne subit les assauts répétés du département d'Etat et des multinationales américaines qui veulent absolument démanteler ce système.
De cette analyse découle trois constats :

Confédération Paysanne

1/ Les puissances moyennes et leurs Etats-Nations ne peuvent plus prétendre isolément qu'à une indépendance relative.
2/ L'indépendance des micro-Etats n'a plus de signification réelle.
3/ L'Europe seule, pour l'heure, présente le potentiel pour prétendre contrebalancer la puissance nord-américaine et contribuer de manière décisive à établir et à maintenir un équilibre dans les relations internationales, équilibre qui est la première garantie de la démocratie et de l'épanouissement de chaque peuple.
Nous, Socialistes d'outre-mer, sommes conscients de ces enjeux. C'est pourquoi nous devons participer à la construction de ce grand ensemble si nous voulons assurer l'avenir et c'est pourquoi nous avons depuis longtemps fait ce choix.
Mais nous ne venons pas les mains vides. N'est-ce pas l'Outremer qui a fourni la base d'expérimentation de la puissance nucléaire française ? N'est-ce pas dans l'Outremer, en Guyane, qu'est localisée la base spatiale qui permet à l'Europe d'avoir les lanceurs parmi les plus compétitifs du monde, et ceci grâce justement à cette localisation ? Et que dire des 10 millions de kilomètres carrés de zones économiques exclusives, ou de zones maritimes pour faire plus simple, qu'offre l'Outremer à l'Europe.
En termes d'avenir, ces atouts prennent une signification encore plus grande.
Le spatial, chacun le sait, est l'une des industries les plus porteuses du siècle prochain et la mer, les ressources qu'elle peut cacher, les ressources nouvelles qu'elle peut produire, sont encore inexploitées et parfois inconnues.
Un autre atout prendra une importance singulière : les positions stratégiques des Départements, des Territoires, des pays d'outre-mer, tant français que britanniques, hollandais, ainsi que des régions ultra-périphériques de l'Espagne et du Portugal, situées aux quatre coins de la planète, à proximité des principaux méga-blocs, seront encore plus importantes à l'avenir.
Dans un monde qui se mondialise, où les distances se réduisent, l'outre-mer se rapproche de l'Europe et en même temps l'outre-mer rapproche l'Europe du reste du monde.
Quel formidable défi pour l'Europe du XXIème siècle que de pouvoir valoriser ces points d'appui, de contact, que sont ces territoires pour développer la coopération régionale, internationale, faire rayonner sa science, sa technologie, faire mieux connaître son message politique et social à travers le monde, renforcer l'euro, le diffuser, bref être plus présente dans le monde.
Nous voulons relever ce défi avec l'Europe, nous ne vouons plus être passifs dans ce défi, nous voulons être acteurs de ce défi.
Ces dernières décennies nous ont confirmé que cela est possible. Nous avons constaté avec satisfaction les efforts faits par la Commission et les instances européennes pour prendre en compte notre retard, nos préoccupations, la fragilité de nos entreprises et la protection de nos populations. C'est pourquoi nous avons

confiance et c'est pourquoi nous voulons poursuivre et renforcer notre contrat avec l'Europe :
- pour que soit maintenu notre accès prioritaire aux fonds structurels, car il y a encore des retards à rattraper ;
- pour que soient défendus les OCM-bananes et autres produits face à l'agressivité des multinationales et de l'Etat américain ;
- pour qu'enfin un certain nombre d'assouplissements soient apportés à la législation communautaire de manière à permettre une meilleure et plus efficace coopération dans les régions où nous sommes.
Nous voulons, nous aussi, être présents dans les instances européennes et c'est pourquoi nous comprendrions mal, nous les Socialistes d'Outremer, que le Parti Socialiste, dans sa volonté de créer les conditions de notre participation à la République et à l'Europe, ne fasse pas refléter par la place qui sera accordée à l'un de nos représentants sur la liste des élections européennes cette volonté.
Je vous salue. Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci, Jean.
Avant de passer la parole à Régis Passerieux pour présenter ses amendements, je vous propose d'accueillir à la tribune une délégation de l'ensemble de nos fédérations des DOM-TOM qui est à Paris et à Bruxelles depuis trois jours, dans laquelle se trouvent non seulement nos camarades Socialistes mais l'ensemble des forces progressistes de ces fédérations des DOM-TOM. Ils ont accompli un travail absolument considérable à Bruxelles où ils ont rencontré leurs homologues des régions ultra-périphériques d'Espagne et du Portugal qui sont aujourd'hui parmi nous à titre d'observateurs du Conseil national.
Malheureusement, ils n'arrivent pas à la tribune, mais ils devraient arriver...
Ce que je propose, Régis, c'est que tu commences, et puis nous les applaudirons lorsqu'ils seront présents.

Régis Passerieux

Merci.
Chers camarades, avant de présenter très cursivement le contenu des amendements qu'avec François Rebsamen, Christian Martin et Alexandre Medvedowski nous présentons au débat des militants, je voudrais vous dire à quel point nous nous félicitons et l'on peut se féliciter de la manière dont le débat s'est organisé dans la confection du texte central, qui permet à ces amendements d'enrichir le débat, car il y a là, je crois, une maturation, une avancée dans le travail collectif du Parti Socialiste qui fait que nous pouvons retrouver dans ce texte présenté par la direction tous les points de débat sur un sujet aussi complexe que la relation entre

Fondation Jean Jaurès

Nation et Europe et que l'ensemble des sujets sont balayés sans qu'aucune ne manque dans le débat dont pourront se saisir les militants.
Il était dès lors cohérent et logique, sur la base de cet enrichissement collectif, qui démontre vraiment une capacité nouvelle et renforcée du Parti Socialiste à être parti d'enrichissement des idées à partir d'un travail collectif, que les amendements puissent, sur tel ou tel point, permettre de préciser le débat et que les militants puissent s'en saisir, tout en conservant cette grande cohérence du texte.
Nous allons prendre l'exemple du service public, sur lequel nous passons à une conception européenne du service public, non plus par petits bouts de différents services publics, et sur lequel, par plusieurs amendements, le débat est en train de progresser et de créer une dynamique nouvelle.
Sur ce plan, je signale que les échéances prochaines seront lourdes, notamment avec le service public postal, sur lequel, dans les semaines qui viennent, peuvent jaillir des propositions de libéralisation de la Commission. Notre réflexion nous permettra peut-être d'agir, notamment ce lundi et ce mardi, au sein du PSE, et peut-être de peser pour que cette conception du service public européenne s'incarne à travers un sujet concret. Henri Nallet va la porter, François Hollande va la défendre et il est vraiment très important que nous puissions en effet montrer qu'il y a cette conception européenne du service public qui peut émerger à partir du travail de notre Parti et être portée vers l'Europe.
Nos deux amendements s'inscrivent dans cette démarche d'enrichissement du texte et du débat.
Le premier concerne la place des régions et des territoires dans l'Europe.
Il nous a semblé dans le texte abordé qu'il était intéressant de préciser ce qui sera d'ailleurs encore confirmé par la Convention nationale sur les territoires qui aura lieu à l'automne, car le débat est quand même posé dans l'esprit de chacun : comment va s'articuler Région-Nation-Europe. L'idée d'Europe des Régions, si elle est trop accentuée, menace la cohésion entre territoires riches et pauvres au sein de l'Union Européenne et l'on voit des grandes zones de richesse se dessiner avec l'ouverture des échanges en Europe, la libre circulation des biens et marchandises, et des zones qui pourraient rester à part de ce développement. Nous souhaitons donc que les outils, les éléments d'une politique d'aménagement du territoire et d'une solidarité entre les territoires riches et pauvres puissent être clairement affirmés et appuyés dans ce texte, avec le rôle des fonds structurels, bien sûr, mais aussi le rôle des Etats-Nations dans cette solidarité concrète entre territoires. L'Europe ne doit pas être une Europe des compétitions entre territoires riches et pauvres mais une conception solidaire des territoires doit nourrir la conception de développement européen. D'ailleurs, on voit souvent que ces territoires riches peuvent parfois aussi s'ériger en petites communautés.
Le deuxième amendement portera sur le droit d'asile.

Fondation Jean Jaurès

Le traité d'Amsterdam ouvre une période de cinq ans dans laquelle un débat va s'instaurer sur le passage de la majorité qualifiée à l'unanimité pour une politique de libre circulation et du droit d'asile. Il nous paraît qu'il faut nourrir ce débat et ne pas le laisser s'instaurer sur le curseur des protections minimales du droit d'asile. Il faut que, par le haut, nous puissions défendre une conception de la politique des réfugiés qui ne laisse pas, comme on l'a vu dans des cas récents, les États européens se renvoyer des conceptions différentes des droits de l'homme.
Nous pensons que si l'Europe est un modèle de civilisation, celui-ci ne peut se bâtir que sur une conception européenne des droits de l'homme et cette conception ne peut pas ne pas s'incarner dans une conception commune du droit d'asile, dans une vision en quelque sorte politique de ce qui fait notre conception de la générosité et de l'échange.
Voilà les deux points sur lesquels nous souhaitions enrichir ce débat, les deux points sur lesquels nous souhaitions porter la réflexion des militants, en espérant qu'elle va venir au sein du Parti dans les semaines qui viennent avec autant de richesse que dans la commission de travail que Pervenche Bérès et Alain Bergounioux ont animée depuis plusieurs semaines.
(Applaudissements)

La présidente - Avant de donner la parole à Philippe Bassinet et à Vincent Peillon pour défendre les autres amendements qui on tété déposés, je vous propose d'applaudir la présence en tribune d'une délégation des DOM-TOM.
(Applaudissements)
Bienvenue à nos travaux.
Philippe Bassinet a la parole et Vincent Peillon se prépare.

Philippe Bassinet

Chers camarades, je serai bref, d'une part parce qu'on nous le demande, d'autre part parce qu'il s'agit de présenter des amendements.
Ces deux amendements que je vous présente avec Michel Debout sont des amendements au texte rapporté par Alain Bergounioux.
Ce texte nous satisfait. Nous avions, en son temps, déposé une contribution, nous en retrouvons bon nombre d'idées dans le texte rapporté et nous y retrouvons même quelques-unes des idées que nous avons portées.
Par conséquent, ce qui est dit sur la Nation, ce qui est dit sur l'Europe correspond à ce que nous pensons et lorsque Alain Bergounioux disait tout à l'heure que ceci met en cause la cohésion nationale ce n'est pas l'Europe, nous sommes pleinement d'accord avec lui. De la même façon l'Europe pour les peuples, sa dimension économique, sa dimension sociale, tout cela nous le partageons. Simplement je vais y revenir dans un moment, il y a un problème dans ce qui a trait au social. La part sur la réforme des institutions, le concept de fédération et de Nation comme disait

Fondation Jean Jaurès

Jean Mallot, tout le monde a son compte ici, je me demande pourquoi certains veulent promouvoir autre chose mais là encore cela correspond à la réalité qui est la nôtre parce que chacun sait bien que vouloir dépasser la Nation, vouloir la remettre en cause ne correspond pas à un sentiment majoritairement répandu parmi nos concitoyens. Ce n'est pas parce que ce sont deux concepts différents que beaucoup perçoivent cette complexité comme une non-démocratie. En règle générale c'est qu'ils n'ont pas perçu effectivement le fonctionnement difficile de cette organisation européenne.
Nos deux amendements portent à la fois sur le pacte européen pour l'emploi et sur le contrat social européen parce que nous savons bien que nos concitoyens, nombre d'entre eux sont préoccupés par les conséquences sociales de la construction européenne, trop souvent ils s'identifient en récession en termes d'emploi, délocalisations, mise en cause des droits acquis, toute avancée dans la construction européenne.
Ce qui est dit sur le pacte européen pour l'emploi est satisfaisant mais nous paraissait et nous paraît incomplet, il faut lui donner plus de substance, plus de chair, c'est ce que nous essayons de faire avec notre premier amendement. L'avant dernière ligne a été mal rédigée, une transcription et des recopies successives ont fait sauter deux mots. En fait, il faut la lire : "croire et y parvenir sans que des critères de convergences soient mis en place et périodiquement actualisés à l'instar de ce qui a été fait pour l'Union monétaire relèverait de l'incantation. Comment pourrait-on expliquer qu'une Europe à prédominance Socialiste et sociale-démocrate fasse moins pour l'emploi que pour la monnaie ?"
C'est l'idée du premier amendement. Deuxième amendement autour du contrat social européen, celui-ci est cité dans le texte présenté par Alain Bergounioux, il lui manquait néanmoins une dimension, c'est le combat pour l'obtention du contrat social européen et c'est pour cela que nous disons qu'il faut privilégier la méthode contractuelle, la recherche de l'accord entre partenaires sociaux, la recherche de l'accord entre partenaires sociaux, le combat pour cet accord : c'est à la faveur de ce combat que peut se créer un nouveau rapport de forces nécessaire aux négociations bénéfiques aux salariés.
Voilà ce que nous voulions dire très rapidement, pour ce qui est de l'expression dans le débat, nous en reparlerons le jour de la convention.
Applaudissements.

La présidente - Merci Philippe.
La parole est à Vincent Peillon pour les derniers amendements et nous reprendrons le débat général avec Charles FITERMAN et Gérard Fuchs.

Vincent Peillon

Chers amis, chers camarades, le texte présenté à l'issue des travaux de la commission par les trois responsables, Pérès, Bergounioux et Guidoni me semble effectivement un excellent texte. Il arrive à concilier des exigences un peu contradictoires et autour desquelles dans les conventions passées, puisque nous avons une forte expérience, nous avons souvent tourné.

Première exigence, c'est un texte à la fois concis, court, c'est une première fois et en même temps, on l'a vu à travers l'exposé d'Alain, précis.

Il fait un certain nombre de propositions très précises.

Deuxième exigence difficile à concilier, c'est qu'à la fois il tient compte de la réalité de la construction européenne, de la réalité de son moment et en même temps, parce que c'est un texte du parti, il arrive à définir un projet et à ne pas rester trop près du cercle d'aujourd'hui.

Enfin, troisième chose, c'est que nous sommes dans un calendrier particulier, nous sommes dans un moment particulier. Il fallait réussir à concilier cette idée d'un projet Socialiste et en même temps nous sommes au début d'élections européennes, on l'a vu à travers l'intervention d'Elisabeth Guigou, il fallait faire que ce texte ne soit pas contradictoire à la fois avec le manifeste sur lequel nous allons nous engager avec les socio-démocrates et en même temps avec notre programme qui est distinct du projet.

Ces exigences ont été réalisées et, de ce point de vue, ce texte m'apparaît tout à fait excellent.

Sur le fond maintenant, au moment d'Amsterdam, le premier secrétaire François Hollande avait dit, ce qui me semblait le fond de la pensée commune des Socialistes, qu'il s'agissait pour nous de trouver concernant la construction européenne un nouveau souffle.

Je crois que le texte présenté aujourd'hui se situe bien dans cette perspective. Ce n'est pas nous qui avons négocié à Amsterdam mais en même temps nous n'avons pas voulu ouvrir une crise et la réorientation de la construction européenne a voulu se faire dans la continuité.

C'est ce nouveau souffle qui est aujourd'hui détaillé dans le texte proposé par la direction et je crois qu'on peut y noter trois avancées majeures.

La première avancée, c'est la première fois, c'est bien un texte Nation/Europe, que sont articulées de cette façon le concerte Nation et le concept Europe.

L'idée essentielle me semble être qu'effectivement l'Europe ne vient pas contre la Nation mais sert, au contraire, comme s'est dit dès le départ à assurer la Nation dans la mesure où elle peut être le cadre de la souveraineté populaire.

En d'autres termes, aujourd'hui, l'action au niveau européen, que ce soit sur les politiques de l'emploi ou économiques, c'est ce qui doit permettre de résoudre la crise nationale que nous vivons.

Fondation Jean-Jaurès

Je crois que c'est la pensée profonde du parti Socialiste qui est un parti européen et qui en même temps, bien entendu, est l'héritier de deux siècles de république nationale.
Je crois que pour la première fois on arrive à articuler ces deux notions de façon positive et dynamique.
La deuxième chose, et c'est une notion fondamentale même si c'est un emblème, c'est que nous sommes bien sur l'idée d'une réorientation de la construction européenne, non plus autour de l'espace économique unique, non plus autour de la monnaie unique, nous ne revenons pas dessus, ce sont des acquis positifs, pensons-nous, mais autour d'une intégration sociale.
L'idée du traité social est présente dans le texte de la Direction. Elle marque par le détail qui l'accompagne une avancée très nette par rapport à nos positions précédentes.
Enfin, sur le thème de l'avancée démocratique, l'emblème c'est la constitution européenne dont a parlé Alain mais en même temps, il y a beaucoup de mesures précises qui en détaillent le contenu et cela marque bien que dans l'équilibre que j'évoquais tout à l'heure entre la Nation et l'Europe, la perspective fédérale qu'on avait déjà adoptée dans notre première convention sur l'Europe, dirigée à l'époque par Lionel Jospin, reste notre perspective bien entendu.
Sur ces trois thèmes majeurs, articulation de la Nation et l'Europe, traité social et constitution européenne, le texte proposé aujourd'hui nous donne des arêtes vives, des angles y compris pour mener campagne sur nos thèmes propres dans les mois qui viennent.
La méthode adoptée, celle du questionnaire, celle des contributions, on l'a vu dans les réponses des Socialistes prouve que le parti est vivant et est une bonne méthode.
Ce texte adopté en commission est un texte véritablement collectif. Nos amis de la motion B ont choisi d'avoir un texte autonome, c'est pleinement leur droit. Je crois qu'il y a deux idées majeures, en tout cas c'est ainsi que je le comprends, dans leur texte.
La première c'est que l'Europe de gauche ne peut se faire qu'à la condition que nous soyons déjà dans une Europe fédérale. Je crois que cette idée qui es séduisante puisque nous sommes nous-mêmes inscrits dans l'idée d'une perspective fédérale est une idée qui pose problème parce que dans la mesure où nous ne sommes pas aujourd'hui dans cette fédération, cela voudrait dire qu'une politique de gauche n'est pas possible. Or, il est bien entendu que d'une certain façon c'est peindre en noir ce qui est la réalité de la réorientation de la construction européenne que l'on essaye de faire aujourd'hui et en même temps sans doute provoquer, c'est presque un argument paresseux, un certain découragement parce que nous ne serions pas déjà dans l'Europe fédérale alors il n'y aurait pas de combat possible pour une Europe Socialiste.

Fondation Jean-Jaurès

Je crois que les choses se feront, comme toujours en Europe, de façon plus gradualiste et de mon point de vue il y a une réelle alternative qui est conséquente.
Je remercie très sincèrement le premier secrétaire François Hollande d'avoir réouvert dans le parti la possibilité d'amendements qui ne soient pas contradictoires. On sait que depuis la première convention qu'avait dirigée Lionel Jospin cela a été un sujet de difficultés à chaque convention. Avec Michel Sapin lors de la dernière convention "Entreprises" dont nous avions eu la responsabilité, nous nous sommes heurtés à ce problème.
Pendant la convention beaucoup de militants ont souhaité que l'on puisse revenir à ce droit d'amendements contributifs en somme. François Hollande l'a réouvert. C'est une bonne chose pour le parti et c'est une bonne chose parce que, vous le verrez, cela permet en même temps de poser les débats sur leur vrai terrain.
Très souvent, on a un peu tendance à vouloir nous opposer sur des formules plutôt que sur des contenus concrets et les amendements contributifs, on le verra sur les questions monétaires et de services publics, cela permet d'introduire des inflexions qui font parties du travail nécessaire à l'intérieur du parti et aussi un travail de formation politique.
Je remercie sincèrement François Hollande et en même temps Jean-Luc Mélenchon parce qu'on sait bien où était la difficulté, c'était de ne pas se servir d'amendements qui seraient des amendements de complément pour faire passer des amendements contradictoires, c'est ce qui s'était passé lors de la première convention.
Le travail a été parcouru aussi en sens inverse par ceux qui ont voulu jouer le jeu de la contribution et permettre que les amendements proposés soient vraiment des amendements de complément et non des amendements alternatifs.
Si cette convention arrive à sortir des difficultés que l'on a connues dans les précédentes, je crois que de ce point de vue on aura fait un grand pas en avant.
Pour ce qui me concerne, et Daniel Vasseur et Laurent Baumel présentent avec moi quelques amendements, nous nous sommes inscrits dans l'idée que le gouvernement Socialiste français depuis qu'il était aux responsabilités avait vraiment cherché à réorienter, sans provoquer de crise, la construction européenne.
C'est vrai à travers la volonté à Luxembourg d'un pacte pour l'emploi, c'est vrai aussi en même temps à travers la volonté de faire émerger un conseil de l'Euro en face de la banque centrale européenne. C'est vrai enfin, on l'a vu récemment, de la façon dont nous avons traduit les directives européennes au Parlement.
Dans cette logique, par rapport au texte tel qu'il est, nous proposons un certain nombre d'amendements, je vais aller assez vite.
Premier amendement, il porte sur le conseil de l'Euro.
Nous souhaitons que le conseil de l'Euro, dont vous savez qu'il a été obtenu, y compris essentiellement face à nos partenaires allemands, un peu du bout des lèvres, ce conseil qui fait face à la Banque Centrale puisse avoir une existence

moins informelle et donc être reconnue comme telle avec des possibilités d'interventions en particulier sur la politique de taux d'intérêts.
Un amendement qui propose non pas que l'on revienne sur le statut d'indépendance de la Banque Centrale, non pas que l'on revienne sur ce qui est compris comme les objectifs de la Banque Centrale mais qu'en face de celle-ci on mette un Conseil de l'Euro qui soit plus reconnu dans sa légitimité démocratique et sa possibilité d'exercer son contrôle démocratique.
Deuxième amendement, sur le pacte européen pour l'emploi.
Vous savez que ce pacte a été négocié à l'initiative de la France. Il comporte dix-neuf lignes directrices. Il y a des clauses de renvoi et on se retrouvera en juin à Cologne pour essayer de le préciser.
Il nous semble que si l'on veut un véritable équilibre dans le pacte européen pour l'emploi et ce que l'on a appelé le pacte de stabilité sur la convergence monétaire, il faudrait que ces lignes directrices, au moins quand elles fixent non pas des obligations de résultat, baisser le chômage, mais des obligations de moyens, par exemple fournir à tout jeune ayant plus de six mois de chômage une formation, que ces obligations de moyens soient accompagnées de sanctions financières, de pénalités financières quand elles ne sont pas respectées.
On aura un équilibre à ce titre et la possibilité d'avancer de façon plus volontaire dans la nécessité de construire une Europe de la croissance et de l'emploi.
Troisième amendement, un amendement qui revient sur la convention Entreprises qui, dans la liste de ce qui composerait le traité social, introduit le pouvoir de co-décision dans l'entreprise.
Se négocie actuellement une directive sur le statut de l'entreprise européen c'est un débat qui a lieu.
Il est important que, si l'on veut éviter en particulier un certain nombre de phénomènes comme les fermetures des usines, quand ces usines font des profits, et nous pensons à Vilvorde, il faut qu'il puisse y avoir un pouvoir de co-décision des syndicats.
Nous proposons une cohérence par rapport à ce que nous avions fait dans la Convention Entreprises et qu'au niveau européen, dans la liste de ce que comporterait le traité social, ce soit aux partenaires de négocier ce pouvoir de co-décision.
Sur la question longuement développée de l'argent sale, de la lutte contre les paradis fiscaux par Elisabeth Guigou il y a un volet judiciaire, un volet harmonisation fiscale. Sur ce point, nous proposons d'aller plus loin en proposant l'instrument et il est simple. Cela ne peut être qu'une imposition forfaitaire imposante sur les paradis qui refusent de passer des conventions avec l'Union européenne; C'est le cas aujourd'hui. C'est bien une taxation des mouvements de capitaux portés par l'Union européenne.

Fondation Jean Jaurès

A ce propos, je crois qu'on n'a pas eu encore le débat dans le Parti sur cette taxation des mouvements de capitaux au niveau européen et d'abord les paradis fiscaux, sur les premier pas d'une défense de la taxation des mouvements de capitaux au sens plus large ce que l'on appelle la taxe Tobin qui reste pour les socio-démocrates un combat important que l'on ne peut pas révoquer d'un revers de main.
Vous notez d'ailleurs que quand La présidente de la République se rend aux USA, la question de la régulation des mouvements de capitaux est au centre des préoccupations y compris des Américains aujourd'hui.
Enfin, un amendement sur les services publics. En effet, nous pouvons considérer qu'aujourd'hui, il faut avoir une conception offensive du service public et complètement, cela veut dire être capable d'introduire l'idée de services d'intérêt général, il n'y a pas de raison d'y revenir mais de l'introduire dans les traités européens, au même titre qu'un chapitre social et un chapitre emploi, ce que nous avons déjà fait.
L'idée majeure est que face à une direction générale de la concurrence, un commissaire qu'on pourrait souhaiter être un commissaire social-démocrate la prochaine fois, soit - c'est la proposition que nous faisons - un commissaire européen aux services publics.
Sur les services publics aussi, la nécessité qu'il y ait un débat européen à la fois sur les missions de services publics et les périmètres.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Vincent ne sait pas combien de temps il a parlé. Je ne vous le dirai pas car cela donnerait de mauvaises idées aux suivants.
Charles Fiterman pour cinq minutes puis Gérard Fuchs pour le même temps.

Charles Fiterman

Je n'ai pas d'amendement à défendre ; j'en aurais peut-être à combattre. Mais je m'impose quelques réserves à cet égard, peut-être parce que j'ai quelques souvenirs de cet exercice dans une autre enceinte, et puis surtout parce qu'il faut du temps pour bien saisir, maîtriser les mécanismes subtils de cet exercice tels qu'ils s'expriment ici, au demeurant, mécanismes tout à fait légitimes et respectables.

Michel Rocard : Pas d'inhibition, Charles !

Charles Fiterman - Non, non, on est comme on est. Chacun son caractère !
Et puis, il y a surtout une raison plus sérieuse, c'est ce que je voulais dire, c'est que je pense que dans son mouvement général, dans les propositions qu'il avance, au-delà de tel ou tel détail, le projet qui nous est soumis, présenté par Alain

Fondation Jean Jaurès

Bergounioux me plaît bien. Il me paraît constituer une bonne base pour l'activité future du Parti, en particulier pour la première bataille qui s'annonce, celle des élections européennes, étant donné qu'il ne peut pas y avoir de séparation entre ce que nous faisons ici et puis la bataille qui s'annonce.
Quelques mots sur deux points, en ajoutant ensuite une réflexion plus générale.
Tout d'abord, la question sociale.
Il est évident qu'elle est primordiale pour l'avenir même de l'Europe. L'idée européenne a progressé, je crois, dans la dernière période, mais les inquiétudes ou les résistances qui demeurent tiennent pour beaucoup au sentiment que les logiques libérales à l'œuvre méconnaissent les intérêts du monde du travail, que des risques d'aggravation des inégalités existent, que le modèle social auquel les Français sont attachés n'est pas à l'abri des mauvais coups.
Je souscrirai volontiers à tout ce qu'a dit Marie-Noëlle sur ce point.
A toutes celles et ceux qu'animent des préoccupations légitimes à cet égard, je pense sincèrement que le projet de texte apporte une réponse non pas seulement rassurante mais offensive, significative, d'une vision du devenir d'une Europe relégitimée.
Pour être très franc, je craignais qu'il y en ai moins que ce que j'ai trouvé dans le projet. On peut bien sûr souhaiter plus, on le peut facilement quand on est sûr de ne pas être confronté aux défis d'avoir à tenir ses promesses, ce qui n'est pas notre cas.
Et puis, si nos futurs élus pouvaient, à la fin de leur mandat, se tourner vers leurs électeurs et leur dire : "voilà tout ce que nous avions proposé dans notre plate-forme de concret, inscrit dans les orientations à plus long terme en 1999, tout cela a été réalisé", eh bien l'Europe sociale aura sacrement changé d'allure.
Je veux dire à propos d'une réflexion que j'ai entendue, que je crois qu'il ne faut pas céder à ce péché mignon bien français de croire que nous sommes les seuls à être animés de préoccupations sociales significatives. Il y a, dans les autres pays aussi des gens, des partis, des forces qui ont les mêmes préoccupations, qui peut-être se différencient, mais il n'y a pas de raison de croire que nous serions forcément contraints à des compromis difficiles, voire douteux.
En second lieu, la question de l'Europe politique citoyenne. La construction européenne est une longue marche ; on le vérifie encore ces jours-ci. Il y a toujours lieu de croire que la fameuse méthode fonctionnaliste, dont on souligne à juste titre qu'elle a atteint certaines limites, continuera à rendre des services sur le terrain de la construction politique proprement dite. Mais, comme toujours, on n'avancera que s'il y a une vision, un élan, une identification des forces progressistes, avec l'ouvrage en chanter.
Le Parti Socialiste se doit, je crois, d'aller à la bataille sans rien perdre de son ardeur européenne, de son idéal de rapprochement des peuples européens, sans laisser à qui que ce soit l'opportunité de se montrer meilleur que lui sur ce plan.

Je suis convaincu de cela, mais je crois qu'en même temps, on ne peut le faire qu'en se montrant soucieux, pas seulement de préserver la Nation française, mais de lui ouvrir de nouvelles perspectives.
Je pense que le projet répond à cette double exigence de façon forte, intelligente et opportune, par exemple, avec l'approche qu'il propose de cet objectif d'une constitution de l'union européenne.
C'est peut-être moins que ne le rêvent les précurseurs, les pionniers du combat européen, mais à chaque étape suffit sa peine, et c'est plus que certaines proclamations parce que la voie proposée peut, à certaines conditions, conduire à des avancées réelles et non pas seulement à des discours verbaux, si je puis dire, des avancées réelles dans une construction qui est une construction originale pour laquelle il n'y a pas de modèle nulle part et, dans ces conditions, une construction difficile qui soulève, on le voit bien dans notre pays, de multiples interrogations.
Je dirai que ce projet de plate-forme, cette base telle qu'elle nous est proposée, a cette vertu, face à cette question difficile, d'avoir la capacité de rassembler largement, de rassembler à la fois ceux qui, depuis toujours, sont convaincus de l'utilité de l'Europe et du combat européen et ceux qui ont eu ou ont encore des hésitations et des réserves à cet égard.
Je dois dire que pour ce qui me concerne, eh bien si ce n'est dans la lettre, toujours en tout cas c'est dans l'esprit, cela me paraît correspondre à ce que j'ai pu exprimer dans la contribution que j'ai présentée, également dans une autre proposition que j'avais adressée au Premier secrétaire.
Une courte réflexion pour terminer ; nous allons nous engager dans une bataille avec d'une part un manifeste des partis Socialistes et socio-démocrates européens et, d'autre part, un texte national d'orientation prolongé par un programme qui ne contrediront en rien le manifeste mais peuvent aller plus avant sur certains points ou en souligner mieux certains autres, parce qu'ils portent la marque des préoccupations et des aspirations françaises dont les Socialistes entendent se faire les porte-parole.
De plus, les objectifs ont cette fois la particularité d'être portés par une force qui est déjà primordiale dans la majorité des pays de l'union et peut l'être demain au Parlement avec une majorité de gauche.
Il y a là, contrairement à la mission routinière de trop de commentateurs, des éléments qui confèrent à cette élection un enjeu politique inévitable. Valoriser cet enjeu est je le crois, pour nous essentiel et, pour cela, je pense qu'il ne faut pas séparer les deux éléments constitutifs de cet enjeu : l'enjeu européen et l'enjeu national, exprimés dans les deux documents dont nous allons disposer.
Nous appellerons les électeurs à choisir le Parti Socialiste parce qu'il est partie prenante de la force qui peut être majoritaire demain au Parlement européen, avec le travail efficace auquel cela peut conduire et nous les appellerons dans le même

Fondation Jean Jaurès

mouvement à choisir le Parti Socialiste parce que, dans ce cadre favorable, ses élus seront les porteurs efficaces des attentes et des ambitions françaises.
Cette démarche, en quelque sorte sur les deux pieds, permettra de ramener à leurs proportions limitées dans le temps et l'espace, les turbulences actuelles sur le dossier budgétaire européen.
Je pense que le projet de plate-forme est un outil opératif, l'outil dont nous avons besoin surtout quand il aura été encore amélioré par les quelques amendements que nous adopterons.
(Applaudissements)

La présidente - Je passe la parole à Gérard, dont je suis certaine que lui, au moins, respectera ses cinq minutes, puis à Alain Vidalies, Harlem Désir, Henri Nallet, Michel Rocard, Pierre Guidoni et je clos la liste des inscriptions pour donner ensuite la parole à notre premier secrétaire pour conclure.

Gérard Fuchs

Pervenche, tu as une grande chance, je n'ai plus de voix.
Je voudrais rentrer dans noter débat d'aujourd'hui de façon terre à terre, en indiquant ce que me paraît devoir être le premier objectif pour nous des mois à venir. Je crois que ce premier objectif va être de faire voter nos concitoyens parce que je vous rappelle que dans les élections européennes antérieures, le taux de participation était de l'ordre de 50%.
Quand je dis faire voter les citoyens, je pense naturellement d'abord à faire voter nos électeurs. Nous savons bien qu'au moins la partie la plus populaire de notre électorat n'est pas la partie la plus spontanément attirée par le débat européen ou convaincue de l'utilité de la construction européenne.
Je pense donc qu'en réalité, nous serons dans les temps qui viennent, au-delà des textes dont nous débattons, à engager un double travail de conviction.
D'abord, convaincre que l'union européenne d'aujourd'hui et peut-être, je l'espère, plus encore de demain, la vie quotidienne de chacun.
Faute de temps, je prendrai deux exemples :
D'abord l'emploi. Pour la première fois depuis dix-huit mois et grâce au gouvernement de Lionel Jospin, l'Union européenne se préoccupe d'emploi. Il y a des Conseils européens consacrés à l'emploi. On parle de mesures pour l'emploi et je crois qu'une partie de notre beau résultat de l'année dernière est due, pour une part, à un climat économique d'ensemble qui a prévalu au sein de l'union européenne et qui est le résultat, la contre-partie des efforts parfois lourds, difficiles et douloureux payés dans les années antérieures ?
Donc l'Europe à travers cet exemple, concerne tout le monde. En même temps, nous pouvons dire que beaucoup reste à faire car je suis convaincu que la contribution majeure que peut apporter l'union européenne à l'emploi est un

Contribution Jean-Jaurès

surplus de croissance, résultat d'une meilleure coopération des politiques économiques ; entre nous au moins nous pouvons dire qu'elle reste pratiquement complètement à mettre en oeuvre.
Deuxième exemple : les services d'intérêt général. Nous savons que notre électorat est extrêmement attaché à l'idée de service public qui est pour lui, à juste titre, un élément d'égalité des chances dans notre pays. Pour la première fois, un traité européen, que j'espère, tout le monde ici va ratifier - je parle de celui d'Amsterdam- parle de service d'intérêt général.
Cela signifie qu'alors que la mondialisation risque de tuer la notion même de service public, alors que le niveau national n'est plus pertinent aujourd'hui pour le défendre, - on pense aux Télécommunications qui ne passent plus par des fils de cuivre mais des réseaux satellites - le niveau européen certainement sous l'impulsion de la Gauche, s'intéresse à cette notion de service public, l'inscrit dans ses traités et par conséquent concerne non seulement la vie des salariés de nos services publics mais l'avis des usagers de ces services publics. C'est aussi un sujet très concret dont il nous faudra parler pendant la campagne.
Il nous faudra convaincre les électeurs que l'Europe les concerne. Il nous faudra convaincre aussi la Gauche que l'Europe la concerne.
Faute de temps, je prendrai un unique exemple, qui est à mes yeux très important, celui de l'injustice fiscale.
Nous savons tous aujourd'hui dans nos rangs que la principale source d'inégalités en France, en Europe et ailleurs, résulte de l'écart de la fiscalité sur les revenus du travail et de la fiscalité sur le revenu du capital. Nous le savons mais même avec un gouvernement de gauche, nous rencontrons des limites quand nous voulons rapprocher ces fiscalités.
Le vote de la CSG, c'est 30 milliards de plus sur les revenus financiers. C'est une mesure majeure dont on a à mon sens trop peu souligné la dimension.
Si nous voulons aller plus loin, je crois que c'est difficile, le risque de fuite de capitaux est réel, et déjà quand on a basculé les cotisations maladies sur la CSG, certains ont dû participer à ces débats, fallait-il le faire en une fois, ou en deux fois par crainte de la fuite des capitaux ? La question était posée.
SI on veut aller plus loin, elle sera davantage l'idée d'une taxation des revenus financiers au niveau européen, cette idée est par contre quelque chose de réaliste.
Si je prends l'exemple d'un grand fonds de pension américain, ce n'est pas un fonds spéculatif contrairement à l'imagination populaire, c'est un fonds qui veut gagner de l'argent certes mais qui cherche aussi de la sécurité. Je n'imagine pas qu'un de ces fonds de pension anglo-saxons se concentrerait géographiquement sur la seule Amérique du Nord et l'Asie en délaissant l'Union européenne, première puissance économique du Monde. Cela ne correspondrait pas à la réalité.

Il y a des mesures fiscales qui peuvent être prises demain au niveau de l'union européenne, qui sont des mesures fiscales essentielles pour la Gauche. C'est une raison pour elle de s'y intéresser.
En même temps, cet exemple fiscal, et je conclurai par là, permet de poser le problème des institutions car pourquoi l'Europe n'a pas aujourd'hui de fiscalité sur l'épargne que j'appelle de mes vœux depuis longtemps ? C'est que les décisions sont prises à l'unanimité aujourd'hui encore et je suis convaincu que nous n'arriverons qu'à des rustines si ce principe d'unanimité en matière fiscale (pas pour tous les impôts, pour ceux qui sont à la dimension européenne) n'est pas mis en cause au profit d'un principe de majorité. Nous ne pourrons jamais aller vers plus de social, ou plus de fiscal.
Nous devons avoir le courage des mots. Je suis heureux que dans le texte que nous allons soumettre, qui va être notre référence de campagne le mot "fédération" apparaît. Il est vrai, Jean, tu as parfaitement raison, et beaucoup d'autres ici, qu'à partir du moment où le vote à la majorité est la règle, fusse en cas de politique étrangère, ou de défense, par abstention constructive, cela n'empêchera pas la mise en oeuvre d'une action concrète. Il faut parler de fédéralisme, c'est bien de cela qu'il s'agit. Si nous devons assumer ce vote fédéraliste, on ne peut pas dire que le mot "Nation", à travers le `concept de fédération, soit représentatif de ce que nous voulons, pas plus que de dire la République européenne doit être notre perspective.
Je suis un Républicain convaincu, j'imagine que personne n'en doute !... (rires)... Quand je discute avec des camarades britanniques et allemands, ils ont des traditions qui s'expriment historiquement par d'autres mots, d'autres concepts. Je ne souhaiterais pas que nos camarades travaillistes nous imposent une monarchie, fusse-t-elle, plus constitutionnelle comme c'est le cas, ou une présidence de la République aussi vide de pouvoir qu'elle peut exister en Allemagne. Je ne vois pas au nom de quoi j'irai dire "nous pouvons construire l'Europe quand vous serez devenus des Républicains laïcs au sens français du terme, après avoir adopté notre conception française qui est la meilleure du service public, de la protection sociale, du droit des salariés, ou d'autres choses de ce genre"
(Applaudissements)
L'Europe, c'est très regrettable, mais c'est tout à fait incontournable, se fait avec d'autres, quand on parle de fédération d'Etats-Nations, on veut bien dire qu'il faut généraliser la décision à la majorité, respecter l'identité avec ce que nous pouvons trouver d'étonnant, et ce que d'autres peuvent trouver d'étonnant. Moi, je ne sais pas traduire le mot "laïc" en Anglais, je peux l'expliquer, mais je ne peux pas me faire comprendre. Quand nos collègues Italiens ou Britanniques nous expliquent des points, je ne jurerais pas que je comprends la totalité de ce qu'ils veulent signifier et pas simplement dire.
Fédération d'Etats-Nations est un concept qui me convient. Il y a fédération, il reste Nation, cela indique bien que nous ne ferons pas les Etats-Unis d'Europe, au sens

où existent les Etats-Unis d'Amérique. Nous ferons un système fédéral, je le souhaite, pour son efficacité mais respectueux des diversités en ce sens là.
Je terminerai par un mot, il nous faudra appeler les citoyens français et particulièrement les électeurs de la Gauche, à un souci de cohérence. S'ils ont été convaincus en juin 1997, pour toutes sortes de raisons, qu'ils devaient voter pour nous, à nous de les convaincre, pour les raisons que je viens d'indiquer, et bien d'autres si Pervenche m'avait laissé une heure et non cinq minutes, à nous de convaincre nos concitoyens et tous nos électeurs de la nécessité pour eux d'être cohérents, lorsque les objectifs que nous voulons pour l'Europe sont les objectifs que nous avons défendus pour la France, parce que les réalisations qui commencent à se mettre en œuvre, emploi, service public, fiscalité, j'espère demain pour l'Europe, sont des réalisations à l'origine desquelles notre gouvernement a beaucoup contribué.
Donc mon souhait, et ce sera ma conclusion, est que nous réussissions ce combat objectif de la campagne, faire en sorte qu'un maximum d'électeurs qui ont voté Socialiste en juin 1997, revotent Socialiste en juin 1999. Je suis prudent, je ne mets pas la barre trop haut, je n'ai pas dit "tous", je sais bien que tu n'arriveras pas jusque là, quel que soit ton talent, mais si on fait en sorte qu'il y ait un bon pourcentage significatif, cela voudra dire que nous aurons utilisé les bons arguments et nous aurons su transposer ces arguments du niveau national au niveau européen et nous aurons répondu à l'attente de notre électorat et au-delà de lui peut-être créer des conditions pour que dans le Monde de demain, ce ne soit pas les financiers mais les citoyens qui gouvernent. C'est pour moi aussi l'enjeu de cette campagne du mois de juin.
(Applaudissements).

La présidente - Alain Vidalies pour cinq minutes puis Harlem Désir.

Alain Vidalies

Mes chers camarades, le parti nous invite à réfléchir sur la thématique Nation-Europe, il ne s'agit pas simplement d'un exercice intellectuel, d'une question théorique, c'est une question posée à des Socialistes en 1999, après Maastricht, au moment où on va ratifier Amsterdam, au moment où l'Euro est une réalité, au moment où l'intégration européenne est très avancée.
Il ne me paraît pas tout à fait incongru que dans cette réflexion des militants Socialistes soient amenés à poser la question du fédéralisme. J'irai même jusqu'à dire qu'au fond c'est la seule question, et que tous ceux qui ont à aborder cette problématique, savent tous ici que c'est la seule question.
Simplement, il est vrai que lorsqu'elle est posée par la direction d'un parti qui assume par ailleurs des responsabilités gouvernementales, qu'elle est posée à quelques semaines, à quelques mois d'une élection européenne, peut-être que les

exigences conjoncturelles pèsent sur la spontanéité des réponses politiques. Et pourtant, je suis persuadé qu'en faisant l'économie de cette réponse, pour ceux qui vont faire l'économie ou en apportant une autre réponse, eh bien on est sur une question politique tout à fait essentielle.

Au fond c'est clair, à l'issue de cette réflexion, il y a deux propositions, ceux qui s'en tiennent au concept de fédération d'Etat-Nation, dont j'ai bien compris déjà en quelques minutes ce matin qu'il permettait pour le moins deux approches, dont je vous laisse le soin d'assumer la conciliation, et puis ceux qui choisissent le fédéralisme.

Pourquoi est-ce que nous avons fait ce choix ? A partir de la réalité politique d'aujourd'hui, avec des exigences qui sont probablement des exigences partagées avec vous tous et des constats qui sont aussi des constats partagés, y a-t-il aujourd'hui beaucoup de Socialistes qui sont satisfaits de la manière dont se construit l'Europe, du contenu politique de la construction de l'Europe, de l'Europe sociale, de la situation des services publics ? Y a-t-il beaucoup de Socialistes qui revendiquent le contenu politique des orientations européennes aujourd'hui ?

Dans la pratique, et tous les Parlementaires qui sont ici le savent bien, nous sommes dans une situation non pas offensive, mais défensive. Car enfin, qui peut ignorer l'extraordinaire gymnastique intellectuelle qui consiste pour des Socialistes, pour nous, à voter en bureau national en 1996 sur la directive EDF un communiqué qui, fort justement, dit "ce n'est pas notre conception de l'Europe, ce n'est pas notre conception des services publics, c'est un démantèlement des services publics" et l'explication de vote faite pour les Socialistes européens, par Elisabeth Guigou, à qui je ne reproche rien aujourd'hui, dit la même chose et puis quelques mois après, les députés Socialistes à qui on vient dire : il faut transcrire, mais ce n'est pas notre position politique, néanmoins on ne peut rien faire.

Vous allez expliquer aux syndicalistes, aux citoyens, à ceux qui ont voté pour vous, à ceux à qui vous avez dit en 1997 sur les estrades "le service public c'est une identité de la Gauche", tout ce que vous avez dit avec nous et maintenant on doit expliquer qu'on ne peut pas faire autrement.

Evidemment on va le faire le moins mal possible. Jean Mallot a une expression que j'adore, je vais la citer : "la guillotine rose c'est quand même la guillotine" !

Donc, on le fait, seulement on le fait sur l'EDF, on le fait en rajoutant cela dans un autre texte, je ne sais pas trop ce que cela va donner en matière de transcription de la directive sur les Postes, et demain arrive la question de la directive sur la sécurité sociale, ou plus exactement sur la Mutualité, dont je préfère vous dire - Michel Rocard est un spécialiste, il y réfléchit - qu'elle nous promet de belles heures de discussion et tout cela n'existerait pas et tout cela ne serait pas une problématique, il n'y aurait pas un contenu ? Alors que faire ?

La question est fondamentale, c'est un problème de rapport du citoyen, de l'individu à la norme juridique, c'est-à-dire à la démocratie. Il ne se passera pas

encore beaucoup de temps sans que les gens se révoltent par rapport à un discours qui consiste à leur dire “votez pour nous, l’essentiel ce sont les élections législatives “ et ensuite sur des questions aussi fondamentales notamment que le service public, notamment qu’un certain nombre d’organisations en matière fiscale, on leur dira “non, on est là, mais le pouvoir n’est pas là, cela se passe ailleurs”.
On est tenu par des engagements qui ont valeur d’engagement international !C’est là qu’est le problème. Un traité, c’est un traité, tout le monde le sait, mais une directive, pour nos concitoyens est une directive, c’est une sorte de loi européenne. Et c’est extrêmement difficile d’aller leur faire comprendre que finalement cette directive même si elle a été votée et voulue par un gouvernement de droite, au nom des engagements de la France, il n’y a plus aucune autre possibilité que de la transcrire par un gouvernement de gauche.
J’attire l’attention de ceux qui aujourd’hui disent : finalement par rapport à cette construction européenne qui a ce contenu politique, que nous n’acceptons pas, il faut pour rééquilibrer cela un traité social. Attention, mes camarades, c’est le même problème, parce qu’un traité social fait part nous, j’en veux, sauf que si on part sur le principe d’un traité social, c’est la même mécanique et si c’est un traité social signé par les autres, on va transcrire, nous, un jour, dans une autre alternance - même si pour tout le monde cela ne se produira plus jamais, c’est tout de même une éventualité donc soyons prudents...

La présidente - Tu peux conclure.

Alain Vidalies - Oui.
... sur la flexibilité `, sur des conceptions qui sont de droite. Tout cela n’est plus possible. Il en va de l’exercice même de l’engagement et de l’action politique. Je m’arrête là. Je ne pourrai pas développer ce que j’aurais voulu faire dans la deuxième partie de mon discours, mais pour ceux qui, comme nous, pensent que le combat Socialiste ce n’est pas simplement le combat démocratique, mais qu’il y a aussi le rapport des forces sociales, il est bien évident que par rapport à un marché qui est un marché aujourd’hui qui libéralise les forces libérales et capitalistiques par rapport à une organisation aussi intégrée, si on n’a pas un même niveau de combat en face, c’est-à-dire la capacité au niveau des partis, des organisations syndicales, et des salariés avec une concrétisation politique, tout cela en résumé pour nous c’est un problème de cohérence contre la stratégie politique du contrat social et le fédéralisme qui redonne, nous semble-t-il, une perspective historique aux Socialistes.
Merci.
(Applaudissements).

La présidente - La parle est à Harlem Désir.

Fondation Jean Jaurès

Harlem Désir

Marie-Noëlle Lienemann vous a parlé de l'état d'esprit qui est le nôtre et il est vrai que nous retrouvons dans le texte qui nous est proposé l'idée d'un Traité social qui ait la même portée que les Traités économiques et monétaires : l'idée d'un salaire minimum européen, l'idée des 35 heures, avec un échéancier, qui est annoncée, et l'idée qu'entre 2002 et 2005, dans l'ensemble des pays de l'Union, cette réduction du travail peut être obtenue. Nous avons effectivement un texte dans lequel nous retrouvons de nombreuses préoccupations. L'exercice évidemment est un peu difficile :

- d'une part, nous avons eu, il y a deux ans, une convention Europe-mondialisation, au cours de laquelle nous avons déjà élaboré notre analyse, fixé nos grandes idées,
- d'autre part, nous sommes à quelques semaines, et pour une part déjà, d'une campagne électorale sur les questions européennes. Le texte est donc un petit peu sous la contrainte aussi de cette actualité.

En même temps, nous pensons, nous, que sur certains points, il faut le renforcer, il faut être plus précis, car sur l'horizon, il ne faut pas perdre de vue ce qu'est la perspective Socialiste à ce stade là de la construction Européenne, et quelles qu'aient pu être les appréciations des uns et des autres, ce qu'il convenait de faire avant, au moment du décret de Maastricht, du Pacte de stabilité.

Au moment de la signature du traité d'Amsterdam, je crois qu'aujourd'hui tous les Socialistes peuvent se retrouver pour redonner son sens véritable à la construction européenne.

On peut se retrouver sur cet objectif qui est de constituer un vaste ensemble régional, ce qui nous permet de faire face à la mondialisation, de construire une alternative au libéralisme que l'on veut nous imposer et démontrer aux yeux du monde et des autres peuples, y compris en dehors de l'Europe, qu'il y a d'autres voies pour un développement qui concilie à la fois le dynamisme économique et le bien être, et la justice sociale.

Je voudrais insister simplement et rapidement, parce que le temps m'est compté, sur 4 aspects qui sont soutenus dans les amendements que nous soumettons au vote des militants.

Le premier porte sur le Traité social. Nous pensons qu'il y a deux éléments sur lesquels il faut être précis.

C'est le principe même qui doit conduire la convergence sociale.

Ce principe - et nous prenons cette formule - est celui de la clause de la Nation la plus favorisée.

Il est évident que si la convergence sociale se fait sur une moyenne ou sur le bas, ce serait à rebours de ce que peuvent être les objectifs des Socialistes aujourd'hui, en ouvrant cette nouvelle étape de la construction européenne.

Fondation Jean Jaurès

Il est bien évident que comme cela a été le cas pour la monnaie, les critères qui ont été fixés en matière de déficit public, en matière de maîtrise de l'inflation, ont été ceux de la monnaie la plus forte, ont été les plus exigeants, et donc, du point de vue social, du point de vue des salaires minimums, du point de vue des conventions collectives, du point de vue du respect du droit du travail et des garanties qui sont dans le contrat de travail, du point de vue de la protection sociale, c'est évidemment sur les dispositions les plus favorables aux citoyens que doit aujourd'hui être reconduite la convergence.
La deuxième chose sur laquelle nous insistons, c'est que le mécanique doit être aussi entraînant et contraignant que l'ont été les mécanismes qui ont conduit à l'Union Economique et Monétaire, d'où le fait que nous pensons qu'il faut mentionner la sanction.
Sans la sanction, alors la volonté n'est pas armée. C'est d'une certaine façon un couteau sans lame, et donc en fonction des objectifs qui sont indiqués dans le texte, nous pensons qu'il est important d'ajouter cette dimension, de la contrainte, une contrainte volontairement acceptée mais qui correspond par ailleurs à une réalité politique.
Il y a 11 ou 13 gouvernements, selon la façon dont on compte au Gouvernement, à gauche, au niveau de l'Union Economique Européenne.
La majorité des électeurs, les peuples, le suffrage universel, ont clairement demandé une réorientation de la construction européenne.
Deuxième élément : celui des services publics.
Une Europe qui ne soit pas livrée au libéralisme est une Europe dans laquelle le service public retrouve toute sa place, une Europe qui ne peut pas être l'instrument du démantèlement, une Europe qui ne peut pas être l'instrument de la mise en concurrence des services publics mais qui, au contraire, en fait des objectifs en soi, au même niveau d'exigence que le respect des règles de la concurrence, qui définit la notion d'intérêt général d'une façon plus ambitieuse, et plus large en la rapprochant à travers une directive cadre, de la notion de service public, et qui porte les efforts non pas sur leur destruction mais sur leur rénovation, sur leur développement, sur leur identité.
Pour nous, la seule évolution que l'on peut accepter, que l'Europe impose à un service public national, c'est son intégration dans un service public européen, au moins aussi efficace.
Le troisième élément, c'est celui qui concerne la réorientation de la politique économique. Les Gouvernements doivent retrouver des marges budgétaires et monétaires.
Une semaine, nous entendons Oskar Lafontaine dire qu'il faut baisser les taux d'intérêt, et la suivante, notre Ministre de l'Economie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn, dans le "Monde" daté d'aujourd'hui dit qu'il faut que les gouvernements sociaux-démocrates Socialistes en Europe puissent construire cette

politique mixte, entre politique budgétaire et politique monétaire et demande qu'il y ait de la souplesse dans la politique monétaire.
A quoi répondent les banquiers centraux, M. Isambert en tête, qu'il n'en est pas question, que vous êtes tenus par le Pacte de stabilité, et que pour la perspective 2001-2002, c'est 2% ou 1% et non pas 3% sinon nous libérerons les taux d'intérêt".
Nous devons donc aujourd'hui livrer bataille pour la révision des statuts de la Banque Centrale pour la remise en cause de son statut pour que le Parlement Européen, pour que le Conseil puissent infléchir, puissent peser, puissent intervenir sur les grandes orientations monétaires stratégiques.
Dernier point, si j'ai une minute : je voudrais juste répondre à l'intervention de Gérard Fuchs tout à l'heure sur la fédération d'Etats-Nations et sur la question de la république Européenne.
Pour nous tous, tout ce qui est mis en commun, par les 370 millions d'habitants - les citoyens sont moins nombreux puisqu'il y a des mineurs - de l'Union,- nous considérons que la difficulté évidemment, je le disais tout à l'heure, est de traiter dans l'immédiat de la réforme préalable à l'élargissement.
La perspective est bel et bien celle d'une démocratie au sens où nous l'entendons tous, c'est-à-dire un Parlement souverain qui est investi par ce Parlement sur un programme politique en fonction de la majorité politique issue des élections Européennes et une séparation claire, des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, avec la priorité au Parlement à qui revient le droit et le devoir de voter les lois sur les actuelles directives Européennes et de voter le budget.
Evidemment les Nations restent maîtres du choix, de ce qu'elles mettent dans les compétences Européennes.
A partir du moment où des transferts de plus en plus importants, sur le plan économique, sur le plan monétaire, se font, nous souhaitons aussi la même chose sur le plan social au niveau Européen. Bien entendu, cette partie là doit être gérée dans les conditions d'une démocratie parlementaire. Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait renoncer au moment où nous construisons l'Europe politique et sociale aux principes républicains, auxquels nous croyons !
Ces principes se sont épanouis historiquement dans le cadre de l'Etat Nation. Ils sont universels.
De même pour le droit du sol, pour lequel on nous disait que c'était une spécificité française. Cette notion a été reprise dans le programme même si les conditions de la bataille politique font que provisoirement, elle est mise en cause par la Gauche allemande. Nous pensons que les principes de la laïcité, et davantage encore le principe de la souveraineté populaire, celui qui veut que ce soit d'abord les élus du peuple, qui aient la maîtrise des grands choix et des grandes orientations, ces principes doivent être entreposés aujourd'hui dans la construction européenne.
Pour nous, c'est cela la lecture de la fédération d'Etats-Nations.

Fondation Jean Jaurès

Il y a les Etats-Nations, il y a ce qui se décide et ce qu'on pense pouvoir conserver comme prérogatives dans le cadre national.
Il y a ce qui est mis en commun, ce qui devient de compétence Européenne et pour cela, nous avons cette définition du fédéralisme.
Le fédéralisme n'est pas une république européenne qui peut décider de démanteler un État-Nation. C'est l'ambition, dans la construction de l'Europe, de ne pas perdre la souveraineté, et que les transferts de souveraineté soient vraiment des transferts non pas des abandons de souveraineté.
IL faut que cela soit une véritable citoyenneté dans l'Europe parce que la citoyenneté, ce n'est pas simplement le droit de s'exprimer mais c'est la possibilité pour l'ensemble des habitants d'être réellement détenteurs de la décision et du pouvoir de la construction européenne.
(Applaudissements).

La présidente - La parole est à Henri Nallet pour 5 minutes et puis ensuite nous entendrons Michel Rocard.

Henri Nallet

Chers camarades, je voudrais rapidement apporter mon soutien au texte majoritaire qui nous est proposé ce matin, et rappeler aussi la nécessité d'articuler nos perspectives et les objectifs dont nous allons débattre, à l'actualité immédiate.
Je pense en particulier à la négociation inter-gouvernementale qui se déroule à l'heure actuelle. Je pense aussi à la réunion du Congrès du PSE qui s'ouvre demain à Milan, dans un moment de tension au sein de l'Union, et où nous allons cependant adopter notre Manifeste commun pour les élections Européennes.
A ce propos, je voudrais remercier vivement Alain Claeys de tout le bien qu'il a dit du Manifeste. Cela m'évite, en effet, d'y revenir et de donner devant vous le sentiment que je chercherai à flatter, plus que nécessaire, mon petit camarade de plume, Robin Cook, je n'en dirai donc rien.
Simplement je voudrais au moins souhaiter que la convention que nous préparons et le manifeste que nous allons adopter, ne soit pas étrangers l'un à l'autre.
Au fond, le manifeste exprime 21 points d'accord, 21 engagements politiques communs, à tous les partis sociaux-démocrates Socialistes qui sont représentés bientôt au Parlement Européen, et qui, je l'espère, constitueront le groupe politique le plus important.
En quelque sorte, c'est un ensemble commun, politique, rien de plus, et certains l'ont déjà dit, mais aussi rien de moins.
Je crois qu'au-delà de son contenu, le manifeste du PSE, que nous allons bientôt adopter, exprime trois dispositions d'esprit qui doivent nous guider dans les échanges que nous allons avoir dans cette phase préparatoire.
D'abord, le réalisme !

Convention Jean-Jaurès

Il y a loin, en effet, nous venons de l'entendre encore ce matin, entre l'Europe rêvée, légitime, et l'Europe réelle. Vouloir par exemple remplacer nos Parlements Nationaux par un Parlement européen doté de pouvoirs législatifs pleins et contrôlant un gouvernement de l'Europe, indépendamment des gouvernements nationaux, c'est en effet, comme on l'a dit, une idée séduisante et qui peut séduire beaucoup. Mais malheureusement cette idée n'a rien à voir avec la réalité. Je crois qu'en plus, elle ne résoudrait pas les difficultés que nous éprouvons à rapprocher nos points de vue, à assurer le contrôle démocratique des institutions communautaires.

Par exemple, est-ce que nous soutiendrons vraiment, devant les militants, que les remous nationaux, créés par les directives sur la chausse, ou sur l'électricité, auraient disparu, si l'actuelle majorité du Parlement les avaient votées ?

Vraisemblablement, il les aurait votées mais dans des termes beaucoup plus durs que le résultat de la discussion entre le Parlement et le Conseil.

Je voudrais que l'on réponde à cette question. Dire que pour longtemps encore, l'Europe cherche à fédérer des Etats-Nations qui décident se mettre en commun des compétences qu'ils exerçaient jusqu'alors de manière indépendante, correspond à la réalité politique et actuelle, et ouvre en même temps un champ considérable et des initiatives communes vers plus d'intégration.

C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, il me paraît urgent que nous votions et que nous ratifions le Traité d'Amsterdam, car ces perspectives d'intégration que nous offrent déjà les Traités européens, nous ne les avons pas encore toutes explorées, loin de là.

Ensuite je crois que le manifeste nous invite, comme l'un d'entre nous vient de le dire, à l'instant - et je pense à la déclaration de Gérard Fuchs - d'être à l'écoute de l'autre, à l'écoute des autres qui sont différents de nous.

Dans l'examen de nos objectifs politiques communs, que nous venons de réaliser, nous avons pu vérifier une fois encore, comme nous l'avions fait en 1994, que nous sommes tous très attachés à la diversité de nos cultures, de nos histoires, de nos luttes politiques.

D'affirmer pour la France - comme beaucoup le font parmi nous - c'est aussi accepter que nos partenaires aient les mêmes exigences sur les mêmes points à notre égard. Nous pouvons parfois éclairer le chemin. Je crois que nous l'avons voté depuis deux ans pour marquer la priorité en faveur de la croissance et de l'emploi, car la structure du Manifeste qui met au premier rang des préoccupations communes la croissance exprime avec insistance cet apport de notre Parti.

A condition que nous comprenions ce qui est acceptable pour les autres, sans chercher à leur imposer notre point de vue, nous pouvons en effet nous faire entendre.

Sinon, si nous quittons cette voie de l'écoute et du compromis, nous ne ferons que des phrases et nous ne raisonnerons que dans nos tambours.

Fondation Jean Jaurès

Enfin je crois que le Manifeste nous inviter à pratiquer le principe de cohérence, cohérence interne d'abord, quant aux visions communes de l'avenir de l'Europe, qui doit éclairer notre position au jour le jour.
La Convention doit donc nous permettre d'élargir notre horizon, d'en relever la ligne, du moins je l'espère, sans, cependant, nous détourner de l'action comme la Convention d'il y a deux ans sur la Mondialisation et l'Europe, et je vous invite à relire dans cette période préparatoire les allusions européennes qui ont inspiré l'action du gouvernement pour ouvrir de nouvelles perspectives à la construction européenne.
Je pense que la Convention "Nation-Europe" doit faire le même travail pour que nous pesions de notre poids dans le prochain Parlement auprès de la prochaine Commission.
Cohérence aussi vis-à-vis de nos partenaires et camarades Socialistes. Ce que nous leur disons, ce que nous disons au PSE lorsque nous nous réunissons, ce que nous disons dans les rencontres de leaders doit être cohérent avec ce que nous disons entre nous, ici, et ce que nous faisons ici en France.
Je voudrais évoquer devant vous un souvenir. En 1995, j'avais accompagné Lionel Jospin à la première réunion de leaders que se tenait à Lisbonne, à laquelle il participât à nouveau. Il avait constaté, avec beaucoup de colère et de critiques, que les mêmes responsables politiques qui assistaient à cette réunion avaient des discours différents selon qu'ils étaient dans une enceinte du PSE ou au Conseil Européen.
Il le leur avait dit sans ménagement.
Aujourd'hui, les choses ont changé. D'abord, sous son impulsion et parce que la majorité est désormais dans notre camp. Elle nous donne donc de grandes responsabilités et elle nous créé, je crois, un premier devoir, l'impossibilité du double langage.
Nous devons donc nous inspirer de cette exigence dans les débats préparatoires à notre Convention dans la campagne pour les européennes de juin.
Nous allons, en effet, répéter à l'envie au cours des mois à venir que nous avons désormais, et nous nous en félicitions, les moyens politiques de faire aussi en euro ce que nous disons, mais il nous reste à nous, responsables du Parti, à dire ce qui peut être vraiment fait en Europe. Je vous remercie.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Henri.
Michel Rocard et Pierre Guidoni, dernier orateur inscrit.

Michel Rocard

Mes chers camarades, je me sens tout à fait à l'aise en ma qualité de fédéraliste européen, de longue date, avec le texte proposé par la majorité car en effet, je

Fondation Jean Jaurès

considère qu'il fait la meilleure approche du maximum du possible dans les temps qui viennent, sans apparaître le moins du monde irréaliste, mais Henri à l'instant vient de dire cela très bien, et je n'en rajoute pas davantage.
Je pense que nous avons besoin d'un bon texte et nous l'avons pour atteindre un des objectifs de la campagne (il y en a beaucoup, des élus nombreux etc..) qui est de faire que dans ce pays, le débat se centre enfin sur l'Europe et que la campagne européenne soit l'occasion de s'occuper de l'Europe et pas seulement des affaires de politique intérieure française.
A cet égard, je ne viens pas ici défendre un amendement, mais demande avec fermeté un complément à notre thématique de campagne.
Je voudrais, en effet, vous entretenir pendant cinq minutes de la grande oubliée de ce matin, la politique étrangère.
C'est en effet à mon sens la plus grande des urgences, car à la différence de tous les autres champs essentiels (traité social, le chômage, l'espace judiciaire), nous sommes en politique étrangère devant une situation de dégradation rapide et extrêmement inquiétante avec une urgence de réponse peut-être encore plus grande.
La clé de la politique étrangère, tout le monde le sait, c'est la relation avec les Etats-Unis et cette relation, je pense que nous la traitons mal dans l'appréciation de ce que sont les Etats-Unis et dans l'incapacité absolue où nous sommes constamment nous, français, à l'évoquer, à la traiter avec nos partenaires européens.
En gros, nous sommes dans un monde où il y a trois candidatures au leadership mondial : il y a la Chine, incontestablement, il y a l'Islam et l'Occident à travers les Etats-Unis. Je pense qu'il faut enregistrer quand même que notre choix est fait et que bon ou mauvais, on fait avec le leadership américain.
Ce que nous ne percevons pas toujours au lieu de dire que ce leadership est exécrable, qu'il faudrait le rejeter, c'est que d'abord, il est plein de contradictions. On ne peut pas être le gendarme du monde quand on donne à son armée la consigne de n'intervenir que s'il y aura zéro mort ! C'est une contradiction absolue.
On ne peut pas revendiquer le commandement sur la paix, la guerre, la sécurité dans le monde en prétendant en plus ne pas payer pour et en appelant le reste du monde davantage aux efforts de sécurité sans pour autant lâcher quoi que ce soit du commandement.
On ne peut pas enfin être leader mondial et prétendre par là fixer les règles juridiques, commerciales du jeu mondial si l'on privilégie, chaque fois que c'en est l'occasion, l'unilatéralisme. Regardez la banane, nos amis de l'Outremer sont là, mais c'est partout comme cela.
Nous ne pouvons face à cela peser vers le droit, vers le multilatéralisme, vers une responsabilité collective dans les affaires du monde qu'en étant d'accord. Je voudrais souligner ici que dès que la France s'isole, elle s'affaiblit. Reprenez le problème de l'OTAN, de sa réorganisation et du commandement sud, la thèse au nom de laquelle nous nous battions était la bonne, mais faute de l'avoir expliquée

Fondation Jean Jaurès

ou fait partager en quoi que ce soit à des européens que nous nous sommes bornés à agacer et inquiéter sans rien expliquer, on a tout perdu et le prestige, et l'enjeu.
Regardez l'actuelle bataille de la PAC. Nous renchérissons et nous éprouvons une joie profonde à dire : c'est une bataille franco-allemande. Or, c'est doublement idiot. C'est d'abord une crise intra allemande, ils ont le problème de diminuer considérablement leurs dépenses au budget européen, on peut comprendre et ils veulent le faire sans réduire en quoi que ce soit l'énorme avantage électoral qu'ils ont à payer leurs agriculteurs des sommes relativement considérables et ils ne veulent pas y toucher. L'accroc à cela, ce qui est demandé, c'est la renationalisation partielle, car la PAC n'est pas qu'un affront à la France, c'est un affront à l'Europe et à tous les autres.
Si nous disons que c'est une bataille franco-allemande, nous négligeons l'alliance possible des huit, dix ou onze autres et par conséquent, nous nous affaiblissions. Or, c'est une bataille intra allemande d'abord, et ensuite, européo-allemande.
Pourquoi nous mettre en avant à ce point là alors que nous tenions le bon bout à l'évidence ?
Bref, mes amis, il faut repenser toutes ces choses profondément ensemble. Or, je voudrais attirer votre attention sur deux points.
Le premier, c'est que l'émergence de l'euro va changer radicalement la donne et déplacer les terrains.
On pouvait s'accommoder depuis quarante ans de ce que l'Europe parle de voix différentes ou soit en partie absente et du Fonds Monétaire Européen et de la Banque Mondiale et du G7 et de l'OMC. Mais maintenant qu'il y a monnaie unique derrière laquelle ou à propos de laquelle vont se glisser tous les contentieux majeurs, tout ceci va confiner à des impossibilités. A la différence des autres champs - champ social, champ juridique etc.- là, on entre dans une vraie contradiction et l'exigence que l'Europe parle d'une seule voix va se faire criante à partir des faits.
Et puis, un détail. Les Etats-Unis se permettent depuis très longtemps un immense déficit de leur balance des paiements : 7 à 8% de leur produit national, c'est monstrueux ! Aucun autre pays ne peut se permettre cela. Pourquoi ils le peuvent ? Parce que tout le monde accepte d'être payé en dollars. Cela marche très bien, sauf que la condition est en effet que le dollar soit une monnaie exclusivement dominante.
Personne encore ne s'est rendu compte qu'il suffirait que la moyenne des contrats pétroliers dans le monde - mais nous sommes, nous l'Europe, de très loin les plus gros importateurs - soit dorénavant libellée en euros pour que cette facilité sur laquelle les Américains vivent depuis trente ans s'estompe, sinon disparaisse.
Mais ils vont devenir fous, si nous ne traitons pas cela correctement ! Cela veut dire d'abord se comprendre, cesser des égratignures à la marge et essayer de peser la donne. Mais nous ne pouvons le faire que tous les Européens ensemble.

Fondation Jean Jaurès

Mais surtout, leur première tentation va être d'engager des contre-feux et comme ils ne pourront pas le faire sur le plan monétaire, ces contre-feux pourront être une tentative d'éradiquer l'influence commerciale de l'Europe partout où elle existe.
En Asie, le choix de reconstruction sera ou bien protectionniste anti-européen, ou bien de libre-échange et un peu plus ouvert, mais alors dans une relation presque dominée par les Etats-Unis, nous le savons.
En Amérique latine aussi, nous sommes trop absents.
Donc, les trois enjeux où il y a dispute d'influence vont être : l'Europe centrale et orientale, le Moyen-Orient, et toute l'Afrique. Or là, faire de la politique étrangère, c'est pousser à la paix, à la fin des conflits, à la prévention, c'est faire servir la politique de coopération à la politique étrangère.
Le deuxième point nouveau sur lequel j'attire votre attention dans ce court laïus, c'est que nous allons passer de la phase de la paralysie à la phase du ridicule. Et c'est un tout que personne n'a encore vu venir.
Regardez le Kosovo aujourd'hui. L'Europe est absente, parce qu'elle ne peut pas travailler. Elle est remplacée, efficacement d'ailleurs - je veux faire un grand salut à Hubert qui a très bien mené cette bataille - par nos diplomaties nationales. Ce n'est pas l'Europe qui parle sur le Kosovo, c'est la diplomatie nationale de quelques pays d'Europe.
Il en est de même sur le Moyen-Orient, où l'Europe n'existe guère en politique étrangère. Elle paye, elle soutient l'autorité palestinienne, mais elle n'existe pas en politique étrangère et elle n'est remplacée que par les diplomaties nationales.
Jusque là, tout allait très bien, mais vient Maastricht, Amsterdam (en cours de ratification), et maintenant nous sommes dans une situation qui est techniquement nouvelle. Ecoutez bien : il est d'innombrables cas où, sur le même sujet, à propos de la même crise, au même moment, la Commission Européenne, d'une part, parce qu'elle gère et fait la politique de coopération, et le Conseil des Ministres, d'autre part, parce qu'il gère non pas la politique étrangère (il n'en a pas) mais des actions communes de politique étrangère, délibèrent dans des conditions où les gens qui délibèrent ne se connaissent pas, ne se rencontrent pas, n'ont pas vocation à étudier ensemble, s'ignorent même.
Je donne de petits exemples : l'un touche les Comores, l'autre le Togo. On n'est pas bons. Mais on est bons pour la Bosnie et pour le Moyen-Orient sous peu, où les délibérations de la Commission, les décisions de la Commission, doivent se prendre en sachant que, quelque part, aux ordres du Conseil des Ministres, à des dates de convocation dont la Commission n'est pas prévenue, va se réunir un groupe de travail du Conseil des Ministres qui est fait de fonctionnaires venant de chacune des administrations nationales, et qui va prendre des décisions.
Bref, cette situation est ultra-dangereuse et je pense maintenant qu'il faut souligner le fait que, dans l'édification européenne, le goulot d'étranglement, la menace de la

non-construction se situe sur le champ de la politique étrangère et de sécurité et je crois qu'il faudrait répondre quatre choses. Ce sont mes conclusions.
Il faut commencer à élaborer davantage ensemble et j'espère qu'on le fera à Milan.
Il faut soumettre cette réflexion aux électeurs et leur faire l'honneur de ne pas les interroger que sur ce qui les concerne quotidiennement mais aussi sur notre avenir à tous.
Il faut communautariser le deuxième pilier ; c'est une des clefs dans notre texte.
Mais en plus, il faut une bataille interne pour développer des instruments d'analyse et de préparation, dans l'état actuel des traités - avant qu'on les change - des instruments d'analyse et de préparation qui nous soient communs, de manière qu'au moins les idées et références passent, puisqu'on ne peut pas faire passer la décision tout de suite.
Ce point est absolument clef. Je souhaiterais qu'il ne soit pas oublié dans la campagne.
Merci d'une telle qualité d'attention.
(Applaudissements)

La présidente - Merci, Michel.
Pierre Guidoni, puis nous passerons la parole à notre Premier Secrétaire pour conclure nos travaux et je vous rappelle qu'après la conclusion du Premier Secrétaire nous devrons voter pour savoir quel est le texte que nous prenons en considération pour l'organisation de notre Convention nationale.

Pierre Guidoni

Chers camarades, j'espère qu'aucun de nous n'a oublié que nous sommes simplement au début d'une discussion et que nous ne sommes pas encore en train de la conclure.
Un texte est maintenant soumis à l'ensemble du Parti. Il sera modifié, enrichi, par les différents amendements et il va donner lieu à des débats approfondis et, je l'espère, fructueux dans nos sections et nos fédérations. Il offre naturellement le cadre conceptuel dont nous avions besoin avant d'aborder la campagne des élections européenne, même si - Henri avait raison de le rappeler - c'est sur la base des propositions du manifeste élaboré en commun avec nos camarades du Parti des Socialistes Européens, éclairé, illustré par nos propositions programmatiques propres, relevant de notre propre réalité politique, que devront se prononcer les citoyens et tous ceux qui seront engagés dans ce grand débat au cours des semaines qui viennent. Mais il était extrêmement important pour nous, je crois, de lever un certain nombre d'ambiguïtés ou d'équivoques et de traiter, peut-être pour la première fois au fond, des perspectives à moyen et à long terme qui sont pour nous celles de la construction européenne.

Fondation Jean-Jaurès

Nous avions déjà, au moment de la Convention "'Mondialisation"', ouvert toute une série de pistes sur lesquelles le Parti avait pu se prononcer. Mais vous savez bien pourquoi - c'est un des vieux problèmes du mouvement Socialiste et social-démocrate et il n'est d'ailleurs pas spécifiquement français - nous avons toujours reculé devant la nécessaire clarification de notre conception de la Nation et de ses rapports avec notre projet européen.

Or, il me semble que nous avons dans le texte qui nous est aujourd'hui soumis, qui vous est proposé, atteint ce point d'équilibre que nous recherchons dans tous les domaines et qui était, à mon avis, particulièrement nécessaire dans celui-là.

Nous avons déjà quelques idées sur ce qu'est notre propre réalité politique : une collectivité humaine, consciente d'elle-même, consciente d'être une collectivité liée, à la fois par l'exercice quotidien des libertés publiques et par la garantie permanente des libertés individuelles, à un appareil d'Etat qui obéit à cette collectivité, obéit à cette Nation, à travers le gouvernement qu'elle s'est elle-même librement choisi, mais dans la continuité de l'histoire, tandis que les générations se succèdent et se renouvellent, la structure et la vertèbre, c'est ce que nous avons l'habitude d'appeler en France la République, mais c'est aussi ce qui un jour, sans doute, naîtra à une échelle plus vaste, ce qui unira d'une façon qu'il n'est pas très facile d'imaginer aujourd'hui l'ensemble des peuples d'Europe.

C'est en ce sens que nous pensons que la réalité qui s'impose au niveau de l'Europe dès aujourd'hui pour tout ce qui est du domaine de la souveraineté partagée est de nature fédérale et nous ne faisons que la renforcer à la fois par l'idée de Constitution européenne et par l'idée de généralisation du vote à la majorité, mais nous clarifions cette question tout à fait fondamentale (qu'est-ce qu'on fédère ?) en montrant bien que ce qui va être fédéré, ce sont les Etats et les Nations et, par conséquent, elles auront à assumer elles-mêmes une partie de la tâche de faire entrer dans la réalité ce qui sera décidé, les orientations qui seront choisies au niveau européen.

Cet équilibre est, je crois, de nature à répondre aux inquiétudes et aux préoccupations qui avaient pu s'exprimer, y compris dans nos propres rangs, lors d'échéances précédentes. Il est surtout de nature à clarifier un débat qui, si j'en juge par les déclarations qui se succèdent semaine après semaine, en a bien besoin.

C'est à mon avis par la prise en compte de la réalité de la politique européenne telle qu'elle est, par la prise en compte du projet européen tel qu'il doit être pour être compris par nos concitoyens, c'est sans doute par le sérieux avec lequel nous essayerons de tracer cette perspective à long terme que nous pourrons réaliser nos objectifs pour ces prochaines élections européennes.

Au fond, il faut toujours en revenir à la phrase de François Mitterrand lorsqu'il disait : "La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir". Certains avaient peut-être un peu rapidement cru que cela voulait dire que, dans l'avenir, la France ne serait plus notre patrie, que ce serait une autre réalité qui lui succéderait. La

vraie lecture qu'il convient d'en faire est évidemment de penser que la France est et restera très longtemps encore, à vue humaine, notre patrie, mais que l'avenir de cette patrie, c'est l'Europe.
(Applaudissements)

La présidente - Merci, Pierre.
Je vais passer la parole à François Hollande pour conclure nos travaux, en vous rappelant qu'à l'issue de cette conclusion nous devrons voter sur le texte. Je vous invite donc à rester jusqu'à la fin de nos travaux.

François Hollande

Chers camarades, nous sommes arrivés au terme de notre Conseil national, qui lui-même doit fixer les conditions du débat de la Convention. J'interviendrai donc à la fois sur le texte, les textes et les amendements, et je donnerai quelques informations, ou précisions, ou orientations pour la campagne européenne qui va bientôt s'engager.
D'abord, sur notre débat de Convention, c'était un exercice obligé avant une élection européenne que de fixer la doctrine du Parti Socialiste sur l'enjeu européen lui-même, la place de la Nation. C'était un exercice risqué, car même si nous avons beaucoup cheminé les uns et les autres, notamment grâce au travail qui avait été mené lors de la Convention sur la mondialisation, puis même lors de la Convention sur la politique économique indicative de Lionel Jospin, nous ne sommes encore pas forcément au clair, les uns et les autres, sur ce que nous voulons faire de l'Europe ou ce que nous attendons d'elle.
Aussi, lorsque nous avons décidé, il y a maintenant plusieurs mois, de faire cette Convention, d'ouvrir ce débat, nous n'avions aucune certitude sur l'issue qui pouvait être la nôtre et cela pouvait présenter un risque, notamment à quelques semaines d'une élection européenne.
Je pense que l'exercice que nous avons ouvert est un exercice réussi, d'abord sur la méthode, et ensuite sur le fond.
Sur la méthode, puisque riches de l'expérience des précédentes Conventions nous avons envoyé un questionnaire. Alain Bergounioux, Pierre Guidoni, Pervenche Bérès, ont veillé à ce que dans toutes les fédérations il puisse y avoir au moins débat, de sections là où c'était possible et, là où ce n'était pas possible, que la fédération s'empare du sujet et fasse un certain nombre de propositions, avant même que la direction du Parti, le Bureau national, n'arrête le texte ou les textes.
Méthode aussi nouvelle au sens où il y a eu à travers la commission d'élaboration, à travers ces contributions de fédérations, ces contributions de secteurs, la recherche du plus grand consensus.
Cette méthode, nous la poursuivrons avec justement la mise en débat d'amendements qui ne seront pas alternatifs. J'y reviendrai.

Fondation Jean Jaurès

Sur le fond maintenant.
Le texte qui est présenté par la direction est un texte qui, je crois, a le mérite de la clarté, c'est-à-dire qu'il est clairement européen et résolument Socialiste.
Il est clairement européen au sens où la perspective fédérale est affirmée et où nous reprenons cette formule que certains trouvent peut-être clair-obscur de "la fédération d'Etats-Nations" qui correspond, je crois, profondément à ce qu'est la position des Socialistes français par rapport à l'Europe.
Oui, il y a dans l'Europe une part fédérale qu'il n'est même pas utile de préciser tant elle est évidente. Comment imaginer que nous ne serions pas dans une fédération alors même que nous avons mis dans l'Union Européenne ce qui caractérise le plus souvent l'existence même de la souveraineté, c'est-à-dire la monnaie ? Nous sommes dans une fédération, une fédération d'ailleurs réduite quelquefois à des budgets très limités, voire ridicules : 1,27% du PNB, cela fait une part fédérale qui n'est quand même pas considérable, même si nous n'arrivons pas toujours à nous mettre en accord sur ce que nous voulons faire de cette manne budgétaire-là.
Fédération aussi, parce que nous avons voulu, et nous nous sommes engagés là-dessus, mettre des compétences qui appartiennent en propre à l'Union européenne. Nous avons même vocation à élargir ces compétences - le traité d'Amsterdam nous y aidera - notamment sur la politique européenne de sécurité commune, et puis aussi sur l'espace judiciaire.
Oui, nous sommes également en faveur de la fédération puisque nous militons pour l'extension de la majorité qualifiée. Comment mieux caractériser un pouvoir fédéral qu'en faisant apparaître une procédure de vote, une modalité de choix, qui n'obéisse plus au privilège des Nations puisqu'il y a majorité qualifiée ?
Enfin, dans notre texte, nous affirmons la nécessité d'une Constitution européenne. Nous aurions pu jouer sur les mots en disant qu'il ne s'agit pas là d'une vraie Constitution mais peut-être d'une Charte, mais nous avons considéré qu'il valait mieux appeler le cadre institutionnel par son nom, une Constitution, c'est-à-dire renvoyer ce qui obéit à une logique européenne et ce qui doit rester de compétence nationale.
Oui, nous affirmons clairement cet engagement européen et cette perspective fédérale et, en même temps, nous relevons ce qui est un principe qui n'est pas simplement théorique mais qui est un principe fondateur même de nos démocraties, voire même de notre République, c'est-à-dire le cadre national.
Oui, notre démocratie s'exerce pour le moment pour l'essentiel dans le cadre national et il n'est pas question pour nous, comme il n'est pas question pour les Français, de faire disparaître ce qui est constitutif même de ce qu'est notre République ou notre démocratie, c'est-à-dire la Nation.
Dans le débat qui aujourd'hui oppose les uns et les autres pour l'Agenda 2000, comment ne pas voir que le poids des Nations n'a pas complètement disparu, même

si Michel Rocard a sans doute raison, il y a aussi des contradictions au sein même de chaque Nation et sans doute au sein de la communauté française ? Mais il n'empêche qu'il y a là le poids des Nations et qu'on ne fera pas l'Europe contre les Nations. Ce que dit très bien le texte, c'est qu'on peut faire plus d'Europe en faisant plus de cohésion nationale.

Il n'y a donc pas opposition entre Europe et Nation, il y a la capacité pour les Nations à être plus fortes grâce à l'Europe et à une Europe qui ne détruit pas ce qui fait le socle aujourd'hui de nos démocraties.

Une fois qu'on a affirmé clairement nos engagements européens, une fois que l'on a rassuré ceux qui devaient être inquiets, ou qui faisaient semblant d'être inquiets, ceux qui imaginent que l'Europe doit être destructrice, forcément destructrice des légitimités démocratiques ou des cadres Nationaux, je pense qu'on a donné aux Français, et plus particulièrement aux Socialistes, le bon cap.

Oui, nous devons aller aussi loin que possible vers l'Europe, mais en même temps nous devons faire de nos Nations le cadre nécessaire de notre exercice démocratique, ce qui n'empêche pas qu'il y ait, oui, une démocratie européenne, ce qui est également notre objectif.

Le deuxième élément décisif de ce texte", c'est qu'il est résolument Socialiste.

Oui, nous ne sommes pas simplement dans un débat pour ou contre l'Europe. Cela, c'était plutôt l'élection européenne de 1994, ou même le référendum de Maastricht. Nous sommes dans un débat qui n'est pas non plus sur plus ou moins d'Europe. Nous sommes, je l'ai dit, pour plus d'Europe. Je sais qu'il y en a qui militent pour moins d'Europe... pas nécessairement dans ce parti.

Le vrai débat, et celui qui doit être porté avec la force nécessaire dans la campagne européenne, c'est de savoir quelle Europe nous voulons. Il y a l'Europe libérale et l'Europe sociale et Socialiste, celle que nous voulons faire prévaloir.

A partir de là, ce que nous affirmons dans notre texte - qui, pour beaucoup, se retrouve (pas complètement) dans le manifeste européen - ce sont des éléments constitutifs de notre identité politique, je veux dire par là la volonté de mettre davantage l'accent sur la croissance et l'emploi et pas simplement à travers des incantations mais à travers une politique monétaire, à travers une politique de grands travaux, à travers une politique de soutien de l'emploi des plus jeunes ou des plus défavorisés, bref, de mettre ici l'accent sur l'essentiel.

Deuxième élément constitutif : le traité social.

Troisième élément : l'harmonisation fiscale.

Quatrième élément : les services publics.

Dès lors que nous affirmons : croissance, emploi, traité social, harmonisation fiscale et services publics, je pense que nous répondons à l'attente de nos peuples, pas simplement en France mais partout en Europe.

La vraie bataille que nous devons mener, c'est sur le contenu de l'Europe. Le texte en fournit les éléments essentiels.

Fondation Jean-Jaurès

Alors, à partir de là, qu'est-ce qui peut ici ou là nous séparer ? C'est ce qui justifie ou textes alternatifs ou amendements.
D'abord j'ai entendu, durant la précédente convention, et cela sifflait suffisamment pour que l'on en comprenne au moins le sens, que les militants voulaient voter pas simplement sur un texte unique et pas simplement sur des amendements qui étaient forcément alternatifs. Donc, la direction du parti a voulu ouvrir le plus possible le champ aux débats aux options en évitant quelques fois les contradictions.
La motion B s'est installée, et c'était son droit le plus élémentaire, dans le choix d'un texte alternatif. Elle ne voulait pas rentrer dans une discussion d'amendements, elle considérait qu'il fallait tout de suite fixer une orientation qui était nécessairement différente de la nôtre.
Je comprends tout à fait le sens de cette démarche : faut-il s'interroger sur la nature des distinctions qui pourraient éventuellement nous opposer ? Deux ont été évoquées.
La première sur la constitution européenne en souhaitant plus de clarté, plus de responsabilité, plus de légitimité. Les camarades de la motion B indiquent combien il est nécessaire d'avoir un texte fondateur.
Nous avions eu la même intuition, en tout cas, la même volonté, peut-être n'est-elle pas apparue suffisamment clairement. Pourtant, dans le texte il y a cette volonté de clarté, de responsabilité, de légitimité.
Mais il y a une deuxième distinction qui porte sur la notion même de fédéralisme. C'est là qu'on aura, dans la convention, cette discussion.
Il y a, me semble t-il, une relative contradiction. D'un côté on nous dit : vous n'êtes pas assez fédéralistes, et nous entendons le message, en même temps on nous dit : vous risquez d'emmener l'Europe là où elle ne doit pas aller, c'est-à-dire dans le sens de l'Europe des marchés, de l'Europe qui remet en cause les principes du service public, de l'Europe qui aliène nos valeurs fondamentales de laïcité sous prétexte qu'il n'y aurait pas eu expression des peuples pour aller dans ce sens.
Mais quelle est l'expression des peuples dans une perspective européenne ? Est-ce que c'est celle des parlements nationaux ? Alors, nous sommes loin du fédéralisme. Est-ce que c'est celle du parlement européen ? Alors, allons jusqu'au bout.
Nous allons respecter les choix du parlement européen, nous lui donnons plus de compétences mais nous ne pouvons préjuger du sens que le parlement européen fera prévaloir dans tel ou tel domaine et, à partir de là, le débat sur le fédéralisme risque d'être un débat, certes fondamental, mais au sein du parlement sans qu'on soit protégé des conséquences de ses décisions.
Ou alors, c'est le choix du conseil européen mais si c'est ce choix là, nous ne sommes plus nécessairement dans le fédéralisme sauf si nous passons à la majorité qualifiée.
Nous aurons, je ne peux ni le caricaturer ni le clore, un débat sur quel fédéralisme et surtout quel contenu européen ?

Collection Jean Jaurès

Je ne voudrais pas que nous puissions laisser penser aux militants Socialistes qu'il y aurait d'un côté des fédéralistes frileux un peu paniqués à l'idée même de faire le grand saut et d'un autre côté d'autres qui seraient des fédéralistes plus ambitieux mais qui dès que cela toucherait les domaines essentiels reviendraient au choix des parlements nationaux.
C'est pourquoi il était logique et même nécessaire qu'il y ait pour la clarté de nos débats deux textes.
Sur la motion C, elle est satisfaite et nous sommes satisfaits de sa satisfaction... (rires)… Cela prouve que notre texte n'est pas si mauvais. D'habitude elle le trouvait bon jusqu'à un certain point, c'était le point justement qui faisait débat entre nous et qui justifiait les débats alternatifs.
Mais je crois qu'il y a eu un effort de part et d'autre qu'il faut saluer. L'effort de la direction, je l'ai dit, c'était d'éviter justement que chaque amendement soit considéré comme contradictoire, mais l'effort de la motion C et je le salue comme tel, c'est d'avoir présenté des amendements qui pouvaient être contributifs qui n'étaient pas contradictoires avec l'esprit et le sens de notre texte.
Si bien que ces amendements sont acceptables et doivent être considérés comme ouverts à la discussion et donc au vote des militants. Si je puis dire, ils sont votables ces amendements... (rires)... ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent être nécessairement votés... (rires)... car il y a des différences et des différences qui méritent je crois non pas un exercice formel en disant : finalement c'est un amendement, comme il n'est pas contradictoire, il n'est pas gênant. Non, il représente une vision de telle et telle partie de la construction européenne qui n'est pas celle pour le moment de la direction du parti.
J'en veux pour preuve ce qui est dit sur la réforme des statuts de la Banque Centrale indépendante.
Je veux souligner aussi que nous avons des différences sur la clause de la Nation la plus favorisée. Nous ne trouvons pas qu'il soit possible, au moins dans un premier temps, d'imposer à tous ceux qui sont membres de l'Union de se mettre sur le niveau de la protection sociale ou de salaires des pays qui sont les plus en avance, même si la Gauche Socialiste évoque des étapes, des procédures et ne met pas tout de suite la barre trop haut au moins dans un premier temps.
Il y a donc des amendements, ils seront soumis à la discussion et je veux ici évoquer une réserve sur l'un d'eux tout en le laissant dans le statut qui a été choisi, c'est-à-dire de l'amendement contributif.
Une précision d'ailleurs, l'amendement alternatif a été certes inventé par Lionel Jospin mais à un moment où c'était nécessaire. Faut-il le préciser, je l'ai moi-même repris et je ne voudrais pas qu'on puisse dire qu'il y a deux méthodes. Il y a une méthode de l'amendement alternatif qui peut revenir, on ne le sait jamais, qui suppose donc qu'il y ait un effort de part et d'autre.

Ceci dit, pour rendre justice - parce que j'avais été complimenté par Vincent Peillon à Lionel Jospin qui, s'il n'est pas parmi nous, l'est au moins dans l'esprit y compris de nos débats collectifs.
Un amendement continue donc à nous poser un problème et Gérard Fuchs y est revenu à juste raison, c'est celui de la République européenne par rapport à la démocratie européenne ou ce qui pourrait être une conception commune en matière démocratique pour l'Europe.
Je crois que la vraie difficulté pour l'Europe c'est que l'on ne l'a fait pas simplement qu'avec des Français. Si on n'a pas compris qu'il y avait là une difficulté c'est qu'on n'a pas vraiment compris le principe de l'Union européenne. (Applaudissements).
C'est vrai que la conception républicaine nous en sommes fiers ici tous puisque nous en sommes les porteurs et les porte-parole.
Notre conception républicaine, mais je n'ajouterai rien, Gérard a tout dit, n'est pas, non pas reçue par nos partenaires comme étant la plus pertinente mais simplement elle ne fait pas partie même de leur vision intellectuelle ou de leur conception de la nature des pouvoirs. C'est pourquoi nous devons, et c'est le sens de l'amendement, faire un effort extrême de convictions pour leur dire, à tous ceux qui sont organisés dans des monarchies constitutionnelles qui n'entendent pas encore couper la tête de leur Roi ou de leur Reine, qu'il faut en arriver au système républicain qui est le seul valable à l'échelle de l'Europe.
Nous aurons ce débat mais vous voyez bien qu'il n'est pas qu'intellectuel et formel, il pose la question des conceptions communes que nous devons faire cheminer en Europe sur la question de la défense.
Chers camarades, pour en terminer sur notre texte de convention, il y a donc le texte de la direction nationale amendé par la Gauche Socialiste et aussi par les propositions de Philippe Bassinet, de Vincent Peillon et de Régis Passerieux.
Ce que je souhaiterais pour éviter qu'il y ait une répétition d'amendements souvent semblables, c'est qu'au moins les amendements de Vincent Peillon, l'un soit intégré - c'est celui sur les pénalités financières sur le futur pacte européen pour l'emploi. Je crois à ce stade utile de le faire. Et qu'il puisse y avoir sur l'amendement sur la taxe Tobin qui est doublon de celui de la Gauche Socialiste, soit une écriture commune entre la Gauche Socialiste et Vincent Peillon mais peut-être est-ce beaucoup leur demander !... (rires)… Soit que Vincent Peillon considère qu'il peut abandonner cet amendement puisqu'il est repris comme on dit dans les débats parlementaires. Mais c'est à lui d'apprécier s'il veut abdiquer de ses ambitions en matière de taxe Tobin.
Si l'on va trop loin dans cette subtilité, on peut l'intégrer tout de suite mais je ne voudrais pas que les militants soient privés de s'exprimer sur ce point puisque Lionel Jospin lui-même l'avait mis dans son programme présidentiel de 1995. C'est vous dire que nous ne sommes pas gênés par la proposition.

Fondation Jean-Jaurès

En tout cas, nous avons deux textes : le texte de la Direction nationale et le texte de la motion B et des amendements qui supposent pour être votés que le texte de la direction le soit aussi.
Il ne sera donc pas possible, j'en suis désolé pour la motion B, de voter le texte de la motion B et de voter aussi les amendements. Personne ne l'imaginait pas je préfère être clair pour tout le monde.
(Mouvements divers)
J'en arrive maintenant à la campagne des européennes et je vais être plus court.
D'abord, pour vous dire que le contexte de cette campagne est à la fois riche d'atouts et en même temps il peut présenter un certain nombre de risques.
Les atouts, nous les connaissons. C'est d'abord un gouvernement qui agit, qui travaille et qui réussit.
A cet égard, je veux ici souligner combien les chiffres de croissance qui ont été publiés pour 1998 sont à l'honneur de ce que nous avons fait depuis juin 1997.
Qu'il puisse y avoir une croissance qui n'a jamais été aussi forte depuis dix ans : 3,2%, qu'il puisse y avoir eu plus de 300 000 emplois créés en 1998, qu'il puisse y avoir une inflation nulle, un pouvoir d'achat qui a augmenté de plus de 3%, un excédent commercial de 160 milliards de francs et un déficit public qui s'est réduit, essentiellement grâce à la croissance, tout cela confirme que la stratégie économique du gouvernement a été la bonne et que ceux qui, déjà, au milieu de l'année 1997, à droite nous disaient : vous n'atteindrez pas ces chiffres de croissance, notamment Alain Madelin et Philippe Séguin, ceux-là ont déjà été condamnés par les faits.
Ce sont les mêmes qui nous disent : vous n'arriverez pas à atteindre les 2,7 % de croissance que vous vous êtes fixés pour 1999, alors que tout laisse penser qu'aujourd'hui, la consommation arrive à tirer la croissance. Faut-il encore préserver la consommation et c'est pourquoi nous faisons des propositions sur la fiscalité qui doivent aller dans ce sens ?
Alors oui, il faut tirer parti à la fois de ce contexte économique, de ce contexte social, et aussi de ce que nous faisons aujourd'hui pour la réduction du temps de travail car il est clair qu'il y a plus de 2 500 accords signés qui permettent de créer 37 000 emplois rien qu'en 1999, ce qui laisse penser qu'il y en aura d'autres quand la réduction du temps de travail ne sera pas facultative mais obligatoire, à partir de l'an 2000.
Je n'insiste pas là-dessus, nous avons un gouvernement qui agit.
Deuxième atout, nous avons une droite qui se déchire. C'est vrai qu'elle y va de bon cœur et qu'il ne faut surtout pas nous exprimer là-dessus. J'ai même tort de le faire mais on ne peut pas résister !
(Rires)
Quand nous voyons l'attelage Philippe Séguin - Alain Madelin il y a le constat qu'il y en a un qui est rentré au RPR - c'est Alain Madelin - et l'autre qui peut peut-

être espérer en sortir - c'est Philippe Séguin - mais nous avons aujourd'hui un attelage où la tête c'est Philippe Séguin, c'est clair, mais le cerveau, c'est Alain Madelin et qu'est-ce qu'une tête sans cerveau ?
(Rires)
Une droite qui se déchire et nous n'avons pas suffisamment souligné, je vous encourage à le faire, qu'il y a, à travers cette élection européenne, une scission au sein même du parti du président de la République. Ce n'est pas simplement une querelle au sein de l'UDF ou entre l'UDF et le RPR, la liste Pasqua n'est rien d'autre qu'une scission au sein même du RPR, ce qui d'ailleurs laisse penser que la cicatrice profonde de l'élection présidentielle n'a jamais été refermée et c'est elle qui a, dans une certaine mesure, abouti à l'affaiblissement d'Alain Juppé, puis à la dissolution, puis à l'échec et à la situation que nous connaissons aujourd'hui.
Le troisième atout, ce sont les Socialistes européens rassemblés sur un même texte : le manifeste Socialiste européen, et je veux ici saluer le travail qu'a mené Henri Nallet en notre nom.
Si ce texte a les généralités habituelles de tous les manifestes que nous sommes obligés de faire en commun, il a réussi, et ce n'était pas une mince affaire, à instiller, et parfois à installer un grand nombre de nos positions, de nos propositions et de nos engagements et c'est pourquoi le texte, qui va être présenté au Congrès de Milan dans deux jours est sans doute le meilleur qu'on ait jamais rédigé pour préparer une élection européenne. Cela nous donne vraiment une force dans cette campagne qui, à mon sens, sera relevée.
Mais nous avons aussi un certain nombre de risques qu'il faut apprécier.
Le premier, on l'a bien vu apparaître lors des difficultés sur la négociation sur l'Agenda 2000 et la Politique agricole commune, difficultés qui ne sont pas encore résorbées.
On voit bien que le piège peut être le suivant : "vous dites vous, les Socialistes, que vous êtes unis sur l'essentiel ; vous dites que vous êtes capables de faire prendre à l'Europe un nouveau cours et vous ne seriez pas en état de vous mettre d'accord sur ce qui est le plus facile en l'occurrence, les dépenses de l'union européenne, telles qu'on les a toujours connues, c'est à dire la politique agricole commune et l'agenda 2000". C'est pourquoi il faut prendre garde à ce que ce différend franco-allemand ou à ce que cette crise sur les financements de l'Europe ne durent pas trop longtemps.
Si nous voulons être de bonne manière dans la campagne européenne, je souhaite, à titre personnel, que nous puissions trouver un accord dès le Conseil Européen de mars. Certes, on pourrait se dire : mieux vaut gagner du temps, mieux vaut attendre le mois de juin, mais si l'Europe est présentée sous une image de crise, de différend, ou de difficulté, comment arriverons-nous à faire passer le message que puisque les Socialistes sont aux responsabilités, c'est plus facile et plus efficace ?

Le deuxième risque, c'est celui du mode de scrutin, nous avons voulu le changer, nous avons des raisons profondes à le faire. Ce mode de scrutin produit, par définition, de la dispersion et de l'indifférence, c'est-à-dire de l'abstention, quelqu'un le relevait, dans tous les pays qui connaissent une proportionnelle intégrale, et de la dispersion comme on la voit à Droite, on la voit ou peut la voir à gauche.
C'est pourquoi nous devons absolument essayer de conjurer cette difficulté et j'y reviendrai, notamment dans les relations avec nos alliés.
Le troisième risque, c'est que la Droite qui a perdu la plupart des élections législatives en Europe, ait la tentation d'utiliser le Parlement Européen comme un contre-pouvoir au gouvernement de gauche en Europe, et cette menace n'est pas virtuelle.
Jacques Chirac qui a été incapable de réunir la Droite en France, et cela nous donne quelques raisons d'espérer, essaye de la réunir en Europe. Il a même reçu, vous ne l'avez peut-être pas relevé, les dirigeants de l'Union du Centre Droit européen pour arriver à créer le Parti Populaire européen élargi au Gaullisme, pour que le Parti Populaire européen, le Parti qui était autrefois celui de la démocratie chrétienne, aujourd'hui du Centre Droit, soit la première force politique au Parlement européen.
Là, il faut bien mesurer les rapports de force. Les Anglais ont changé le mode de scrutin, eux, ils sont passés d'un mode de scrutin par circonscription à un mode de scrutin à la proportionnelle. Comme ils avaient raflé, les travaillistes anglais, à peu près tous les sièges, ils vont en perdre.
Les Allemands, SPD, ont réussi à tenir le choc lors d'une élection régionale récente, mais ils ne connaissent pas aujourd'hui un état de grâce qui leur promet forcément de bons résultats électoraux.
Si par ailleurs, en Espagne, nous sommes gênés par nos divisions au sein du Parti Socialiste espagnol, nous voyons bien qu'il y a un paysage pour le Parlement Européen qui peut s'obscurcir pour les Socialistes. Et dans cette perspective, ce sont les Socialistes français qui doivent, à mon avis, faire l'effort..
La dernière fois, en 1994, on ne peut pas dire qu'on avait été particulièrement généreux. On n'y pouvait rien, les électeurs avaient choisi pour nous, à nous aujourd'hui de faire la progression qui doit nous garantir que le parti Socialiste européen constitue la première force politique au Parlement de Strasbourg.
Si tel n'était pas le cas, alors chers camardes, dans le cadre du traité d'Amsterdam, le président de la Commission européenne sera certes proposé par le Conseil Européen, où nous disposons d'un certain nombre d'appuis, mais cette candidature devra être approuvée par le Parlement de Strasbourg, et si nous voulons éviter un président de Commission européenne qui soit simplement un homme ou une femme de compromis, on voit bien qui peut apparaître d'ailleurs comme tel, c'est-à-dire quelqu'un qui ne sera pas de gauche, alors il faut bien prendre en considération

Fondation Jean Jaurès

qu'il y a cette menace là et qu'il faut avoir un parlement européen qui soit, si je puis dire, gouverné par la Gauche. C'est cela, le sens de la bataille que nous devons engager, elle n'est pas de pure forme, elle n'est pas symbolique, elle commencera avec le choix du président de la Commission européenne.
On sait bien le rôle que peut jouer ce président surtout après l'échec de celui qui est aujourd'hui en place.
Voilà ce que je voulais dire sur le contexte, nos atouts, et les risques.
Sur la liste, un mot, mais je sais que c'est une question secondaire… (rires)... D'abord les accords avec les alliés. Pourquoi faire des accords avec des partenaires ? On peut s'interroger. Je vois un intérêt, c'est que par rapport à une Droite déchirée, divisée, il faut que le parti Socialiste soit le pôle de stabilité et donc rassemblé. Qui avons-nous à rassembler ? Les Verts sont déjà partis, les Communistes ne sont pas encore arrivés, donc nous avons deux partenaires qui ne veulent pas aujourd'hui travailler avec nous, c'est dommage. D'autres avaient fait des propositions qui permettaient d'avoir le rassemblement de toute la Gauche, c'eut été sans doute une démarche utile, surtout maintenant que le Parti communiste se confirme européen, donc cela n'a pas été possible. Il nous reste les Radicaux et le Mouvement des Citoyens.
Avec les Radicaux, ce n'est pas un problème idéologique au sens... (rires)… où ils sont très européens, mais c'est un problème de places.
Nous leur avons fait des propositions, ils doivent nous répondre.
Avec le Mouvement des Citoyens, c'est un problème idéologique et c'est aussi un problème de places, mais par rapport à l'objectif - et ici nous devons quand même essayer de valider une organisation qui est le rassemblement - je souhaite que nous trouvions un accord avec ces deux composantes.
Mais un accord qui ne soit pas fait à n'importe quel prix, c'est-à-dire pas à un prix du renoncement de nos positions européennes, pas le prix du renoncement à trop de sièges qui, je le sais, sont souvent précieux et donc rares, mais sur ces bases là, oui à un accord politique qui confirme le choix qui est le nôtre, le manifeste des Socialistes européens qui est la seule base sur laquelle nous pouvons contracter un accord politique et à ce moment là nous pouvons trouver des accords sur ces bases.
Une fois qu'on a fait les accords, il faut voir la composition de notre propre liste. Nous avons affirmé le principe de parité, c'est un principe aujourd'hui irrévocable et deuxièmement avoir une continuité avec un certain nombre de sortants et aussi assurer le renouvellement.
Il y a un troisième principe que je pourrais fixer, c'est qu'il n'est pas utile d'aller chercher à l'extérieur les talents dont nous disposons en notre sein et au moins des talents quantitatifs. Nous avons reçu près de 400 candidatures. Pourquoi aller chercher ailleurs ce dont nous pouvons disposer ici ?
Mais je pense qu'il va falloir avoir une méthode et ce sera le sens du travail de la commission électorale. Parmi les objectifs que nous pourrions nous fixer, ce serait

celui de respecter l'idée qui était la nôtre quand nous avons voulu changer le mode de scrutin. Nous avons voulu changer le mode du scrutin pour qu'il y ait un lien entre les députés européens et les territoires.
Je souhaite, si c'est possible, que ce lien entre députés européens et grandes régions soit établi sur notre liste et que dans les 30 premiers nous puissions avoir, pas toutes mais presque, les régions administratives que nous connaissons et que nous puissions faire prévaloir ce principe du lien territorial entre députés européens et citoyens.
Ce ne sera pas facile, j'entends des mouvements, mais cela veut dire tout simplement qu'il faut regarder ce que nous avons établi comme grande carte et vous verrez que nous devons absolument assurer une représentation de ces grandes régions.
Le calendrier, vous le connaissez. La commission électorale se réunit le 3 mars.
J'ai noté qu'il y avait dans cette salle pour le Conseil national et je vous en remercie, beaucoup de députés sortants du Parlement Européen et beaucoup de candidats aux élections européennes.
Je pense que toutes ces informations leur seront utiles.
(Rires)
Mais le calendrier c'est le 3 mars la commission électorale et le 31 mars lors de notre convention la Direction du Parti - ce n'est jamais facile, c'est souvent cruel - fera une proposition de liste, c'est-à-dire sur les 87 places, pas simplement sur les 30 premiers. Cette proposition sera adressée aux militants qui voteront sur ces bases.
Je pense que c'est un exercice toujours difficile que nous devons assumer - la Direction du Parti le fera - et que les cadres du Parti doivent assumer. Il n'y a pas de miracles : tous ceux qui ont été candidats ne pourront pas se retrouver dans les 30 premiers, c'est un exercice arithmétique simple à comprendre et il faudra évoquer justement les critères et ces critères, je les ai présentés devant vous.
J'en termine : je crois que dans cette bataille qui va s'engager, qui va commencer le 10 avril, lancement officiel de notre campagne électorale sous la responsabilité d'Alain Claeys, j'y reviendrai, dans cette campagne qui va s'engager c'est la famille politique la plus unie, la plus mobilisée, la plus déterminée, la plus convaincue, qui l'emportera.
C'est une élection pour laquelle, Gérard Fuchs le disait, nous avons le syndrome de la dispersion du vote inutile, et à partir de là nous devons faire apparaître les enjeux du scrutin.
Il y a un enjeu, pour le Parti, essentiel et c'est d'ailleurs ce qui a justifié ma candidature à cette élection. C'est tout le Parti qui doit se mobiliser par rapport à ces élections Européennes, c'est donc la Direction du Parti, les cadres du Parti, les élus du Parti qui devront être les fers de lance, de la campagne des élections

Fondation Jean Jaurès

européennes et pas simplement les 87 candidats ! Ce sont tous les cadres du Parti qui doivent s'engager résolument dans cette campagne.
Alain Claeys, avec la Direction du Parti, investira le secteur des Fédérations, les secteurs d'études, etc. Tout le monde devra être sur le pont pour cette campagne : les Premiers Secrétaires Fédéraux, les membres du Conseil national, les élus, les Parlementaires, etc.
Nous avons un objectif qui est celui de faire apparaître la clarté sur les élections Européennes, la clarté sur nos engagements européens, la clarté sur notre volonté de changer d'orientation de l'Europe.
Il y a trois enjeux :
- un enjeu européen : changer le cours de la construction Européenne, dans un sens plus social.
- un enjeu national : faire que la France pèse davantage qu'aujourd'hui au Parlement de Strasbourg.
- un enjeu Socialiste, en Europe, puisque nous exerçons les responsabilités en France - et c'est mon dernier mot - parce qu'on ne fera croire à personne que ceux qui sont les plus capables de défendre le Gouvernement de Lionel Jospin ne sont pas les Socialistes. Ce sont les Socialistes!
Le score du Parti Socialiste et peut-être de ses alliés sera déterminant pour la suite du travail du Gouvernement de Lionel Jospin. C'est pourquoi, dans cette campagne, je compte sur le Parti et donc sur vous. Merci.
(Applaudissements)

La présidente

Mes chers camarades, ne partez pas, nous devons procéder à un vote.
Pour le vote, nous avons reçu une demande de procuration de Raymond Douyère au profit de Paul Didier. Je demande aux gens qui sont à l'extérieur de revenir pour pouvoir participer au vote.
Deuxième information importante : seuls ceux qui sont membres titulaires du Conseil national votent c'est-à-dire ceux qui ont un carton rouge.
Lorsque nous appellerons les textes, je vous invite à lever haut la main pendant au moins une minute pour que nous puissions compter.
L'objet de ce vote est de savoir quel est le texte qui doit être pris en considération pour nos débats à l'intérieur du Parti jusqu'à la Convention nationale qui aura lieu les 27 et 28 mars prochains
Nous ne voterons pas, à ce stade, sur les amendements qui sont des amendements contributifs, qui seront soumis à débat dans nos sections.
Je vous propose de voter d'abord sur le texte que nous a présenté Alain Bergounioux qui est le texte de la Direction nationale.
(Il est procédé au vote).
.....

Fondation Jean Jaurès

Merci.
Je demande aux camarades qui veulent que l'on vote sur le texte de la motion B de lever la main ?
....
Merci beaucoup.
Je rappelle aux Premiers Secrétaires fédéraux qu'ils sont invités à déjeuner avec le Premier Secrétaire.
La séance est levée. Je vous remercie.

Coll. Fondation Jean-Jaurès